

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2390 MARDI 25 AOÛT 2015

Drame du 4 mars

280 milliards FCFA pour finaliser les travaux sur le site de Mpila



La délégation des députés et des techniciens chinois sur le site

Le Congo a sollicité un crédit de 280 milliards FCFA à une banque chinoise pour financer 264 logements supplémentaires, achever les travaux du centre commercial et du mémorial, puis construire deux tours jumelles de 27 étages chacune dans le secteur ravagé par les explosions de Mpila.

Un prêt qui ne peut être octroyé qu'avec l'accord du Parlement au nom duquel les députés de la commission Économie et Finances se sont rendus sur le terrain pour apprécier la situation. « Le gouvernement a avancé en contrepartie 15% pour soutenir ces projets. Les travaux sont suffisamment avancés, excepté le quatrième site où doivent être érigés les deux tours et le centre d'affaires. Sur les trois autres sites, les travaux sont engagés entre 50% et 60% pour certains marchés », a estimé le président de la commission, Maurice Mavoungou qui conduisait la délégation.

Page 5

ASSEMBLÉE NATIONALE

Approbation de nouveaux financements au profit du PEEDU

L'Assemblée nationale a ratifié deux accords de financement respectivement de 22 milliards et 90 milliards FCFA signés entre le gouvernement congolais et la Banque mondiale, à travers l'Association internationale de développement, pour améliorer le taux d'accès à l'eau et à l'électricité des populations de Brazzaville et Pointe-Noire. Complémentaires aux importants investissements consentis dans ces deux do-

maines par le gouvernement, ces fonds sont destinés à la poursuite des activités du Projet eau, électricité et développement urbain (Peedu).

Ils visent entre autres la réhabilitation, le renforcement du réseau de transport et de distribution de l'électricité ainsi que l'amélioration de la performance opérationnelle de la Société nationale d'électricité à Brazzaville et Pointe-Noire. [Page 3](#)

DÉPARTEMENT DE LA SANGHA

La diaspora appuie la relance de la filière cacao

Réunis au sein du Collectif pour la Sangha en marche ici et ailleurs (Cosamia), des originaires du département de la Sangha venus d'Europe pour participer aux festivités du 15 août ont apporté leur pierre à l'édifice de relance de la culture du cacao engagée par le gouvernement. Ils ont ainsi sollicité et financé des jeunes, afin de débroussailler et réhabiliter des champs

appartenant à des personnes âgées. « Ces cinq champs de cacao qui mesurent jusqu'à six hectares de superficie pour certains appartiennent à nos parents déjà vieillissants. Nous voulons les aider à les réhabiliter afin de soutenir la relance de cette culture engagée par le gouvernement dans notre département », a précisé le président du Cosamia, Ange Laurent Cody. [Page 3](#)

GESTION DURABLE DES FORÊTS

Le budget de fonctionnement du Pronar réduit de 30% [Page 3](#)

La CÉÉAC sur le point de mettre la clé sous le paillason [Page 9](#)

ÉDITORIAL

Mémorables

[Page 2](#)

JEUX AFRICAINS

Du matériel de compétition pour la gymnastique aérobic [Page 16](#)

ÉDITORIAL

Mémorables

Même si le programme des festivités n'est pas totalement arrêté, les trois jours qui précéderont l'ouverture des Onzièmes Jeux africains s'annoncent comme l'une des plus belles aventures qu'ait vécues notre nation depuis son accession à l'indépendance en 1960.

Outre les matches qui opposeront l'équipe du Congo à celle du Ghana puis l'équipe du Congo à l'équipe d'Italie trois événements marqueront, en effet, ce temps : d'abord le dévoilement par le Président de la République de la plaque commémorative du Cinquantenaire qui sera apposée sur les murs du Stade Massamba-Debat, ensuite le Forum du cinquantenaire qui rassemblera pendant deux jours des centaines de personnalités dans le grand auditorium du Palais des congrès, enfin la Soirée de gala qui permettra aux invités du chef de l'État venus de tous les pays d'Afrique de déguster dans une ambiance festive le dîner préparé par le célèbre restaurateur Lenôtre et servi dans l'immense tente en cours d'installation dans les jardins de ce même lieu d'exception.

Jamais notre pays n'a organisé des manifestations d'une telle ampleur et jamais il n'a mobilisé autant de moyens, autant de talents, autant de ressources humaines ou matérielles pour se projeter en avant sur la scène mondiale. Quitte à paraître quelque peu audacieux, disons donc, avant même que les faits confirment ce pronostic, que toutes les conditions sont aujourd'hui réunies pour que le Congo, notre Congo, projette de lui à cette occasion l'image d'un pays moderne, ambitieux, volontaire, capable de relever les plus grands et les plus nobles défis.

Observateurs attentifs de cette aventure depuis des mois, nous sommes bien placés pour dire que celles et ceux qui ont la lourde charge de mener à bien ce projet méritent dès à présent la reconnaissance de notre peuple. Ne baissant jamais les bras alors que les difficultés de tous ordres s'accumulaient devant eux, ils ont pris la juste mesure du défi que le Congo se lançait à lui-même et l'ont relevé avec un courage aussi remarquable que remarqué. A moins d'une semaine du début des Mémorables qui marqueront d'un sceau indélébile ces Onzièmes Jeux africains, il est juste de dire haut et fort, ici et maintenant que nous leur devons beaucoup et que, s'ils accomplissent jusqu'au bout la mission apparemment impossible qui leur a été confiée, le Congo leur en sera éternellement reconnaissant.

Les Dépêches de Brazzaville

PRÉSIDENTIELLE 2016

L'opposition propose un chronogramme

Dans une déclaration rendue publique le 22 août à Brazzaville, en marge de la signature de leur accord de partenariat, le Front républicain pour le respect de l'ordre constitutionnel et l'alternance démocratique (Frocad) et l'Initiative pour la démocratie au Congo (IDC) ont souhaité l'implication de toutes les parties prenantes dans le processus électoral.

Dans la perspective de l'élection présidentielle, prévue en 2016, le Frocad et l'IDC viennent de proposer aux autorités un chronogramme devant conduire à ce grand rendez-vous. En effet,

administratif spécial dans la période de décembre 2015 à avril 2016. Celui-ci sera ponctué, disent-elles, par la mise en place du nouveau fichier électoral, l'élaboration des cartes d'élec-

gouvernance électorale pour déjouer le plan mafieux du Parti congolais du travail (PCT) de maintenir son système électoral inique sans le président Denis Sassou N'Guesso avec une CONEL aux ordres », ont déclaré les responsables de ces deux plates-formes.

Analysant le message du président de la République sur l'état de la nation devant le Parlement réuni en congrès, le Fro-



Dorothee Antoinette Mobonda entourée de Paul Marie Mpouélé et Paul Miamboula, rendant publique la déclaration

cad et l'IDC ont indiqué que la stabilité politique est le résultat de l'effort de tous les Congolais et non du gouvernement tout seul. Pour elles, le débat sur le référendum constitutionnel est clos définitivement, car le chef de l'Etat semble avoir renoncé à un troisième mandat. « Nous invitons notre peuple à redoubler de vigilance pour que le président ne nous impose pas son kit électoral pour faire élire par la fraude et la corruption n'importe quel candidat politique de son camp dans l'espoir de perpétuer son système sans lui et continuer en réalité à diriger le Congo », a poursuivi la déclaration.

Parfait Wilfried Douniama

Elles demandent également l'organisation du recensement

teurs biométriques et l'établissement des listes électorales par bureau de vote. La période de dépôt de candidatures interviendra, selon l'IDC et le Frocad, en avril 2016 avant l'établissement du bulletin unique en mai. Le lancement officiel de la campagne électorale est, quant à lui, proposé pour juin, tandis que le 1er tour du scrutin présidentiel est souhaité pour le 3 juillet et le second le 31 juillet 2016, conformément à l'article 62 de la constitution.

« Le Frocad et l'IDC n'accepteront pas d'élection présidentielle en 2016 qui ne soit ni crédible, ni transparente. Il nous faut donc nous mobiliser et focaliser notre exigence sur l'unique point concernant la

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Méline Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo

Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma

Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

EAU-ÉLECTRICITÉ ET DÉVELOPPEMENT URBAIN

Près de 90 milliards FCFA pour Brazzaville et Pointe-Noire

Ces fonds permettront la poursuite des activités du Projet eau, électricité et développement urbain (PEEDU) qui, selon les prévisions, devrait s'achever le 31 décembre 2015. Pour ce faire, deux accords de financement ont été approuvés par les députés, le 21 août. Ce projet est réalisé par le gouvernement congolais en partenariat avec la Banque mondiale.

Ce nouveau financement permettra d'atteindre environ 1.400.000 autres bénéficiaires à côté des 900.000 bénéficiaires du premier volet. Ainsi, le projet de loi adopté par les députés autorise la ratification de l'accord de financement additionnel entre la République du Congo et l'Association internationale de développement urbain (AID). Il s'élève à 62.750 milliards FCFA, en complément des 50 milliards FCFA mobilisés directement par le gouvernement pour financer les travaux, fournitures et services éligibles à l'exécution du PEEDU.

Dans le même cadre, le pro-

jet de loi autorisant la ratification de l'accord de prêt additionnel entre la République du Congo et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) relatif au financement dudit projet a été validé. Cet accord de prêt est de l'ordre d'environ 22 milliards 500 millions FCFA. Il s'agit d'un financement additionnel au profit du PEEDU dédié à améliorer la fourniture de l'électricité dans les deux principales villes du Congo.

Ce crédit est destiné au volet électricité en complément aux importants investissements déjà réalisés et en cours d'exécution par le gou-

vernement. Les ressources seront utilisées pour financer entre autres : la réhabilitation, le renforcement du réseau de transport et de distribution de l'électricité à Brazzaville et à Pointe-Noire ; l'amélioration de la performance opérationnelle de la Société nationale d'électricité (SNE) ; le renforcement institutionnel et le développement des capacités de la SNE.

Ce deuxième financement permettra de régler, de façon significative, la question de la fourniture de l'électricité aux populations des villes précitées. Ce financement favorisera entre autres, la création

de sept départs à Brazzaville et neuf départs à Pointe-Noire pour la distribution de l'électricité respectivement sur environ 80 km et 86 km ; la réhabilitation de 25 postes de transformation électrique dans la ville administrative et 15 à Pointe-Noire ; la construction de 30 nouveaux postes de transformation électrique à Brazzaville et 20 à Pointe-Noire ; la construction de six nouvelles agences technico-commerciales à Brazzaville et Pointe-Noire. En termes d'indicateurs de performance, le pourcentage de pertes de distribution totales par an à Brazzaville et Pointe-Noire passera de 54% à 35% ; le pourcentage du taux de recouvrement par an dans les deux capitales passera de 70% à 90% ; 600 km de lignes de transport

supplémentaires seront également construites.

Il faut préciser que la date de clôture de ce financement est fixée au 31 décembre 2019. Les dates de remboursement du principal sont les 15 octobre et les 15 avril de chaque année à compter du 15 octobre 2023 et ce jusqu'au 15 avril 2045. Le taux d'intérêts est de 2,27%. L'entrée en vigueur de ce financement est conditionnée par, entre autres, le dépôt dans le compte des fonds contrepartie du projet, d'un montant de 75 milliards Fcfa par le gouvernement congolais. Pour éviter un risque de défaut de paiement, le gouvernement pourrait demander appui à la BIRD de façon à répondre à chaque engagement échu.

Josiane Mambou Loukoula

SANGHA

La diaspora de France s'engage à réhabiliter des champs de cacao dans le département

À travers cette initiative, les natifs de la Sangha vivant en Europe, réunis au sein d'un collectif dénommé Cosamia (Collectif pour la Sangha en marche ici et ailleurs), s'engagent à contribuer aux côtés du gouvernement, à la relance effective de cette filière. Ces originaires de la Sangha caressent aussi plusieurs autres projets socio-économiques à mettre en œuvre dans leur département.

Venus participer au 55^e anniversaire de l'indépendance du Congo, couplé à la fête tournante de la municipalisation accélérée, célébrée cette année à Ouesso, chef-lieu de leur département d'origine, ce collectif dirigé par Ange Laurent Cuddy, a entrepris quelques activités en marge des festivités.

Parmi les actions réalisées, Cosamia, après plusieurs entretiens avec la population, a procédé au recensement de quelques champs de cacao qu'il devrait réhabiliter gratuitement. Au total cinq champs de cacao témoin ont été répertoriés aussi bien à Ouesso centre que dans les districts de Souanké et de Sembé. Ces champs de cacao appartenant aux paysans, dont certains comptent six hectares de superficie, seront entièrement débroussaillés et réhabilités par des jeunes qui seront recrutés et payés aux frais du collectif, avant d'être remis gratuitement aux propriétaires.

« Ces cinq champs de cacao qui vont jusqu'à six hectares de superficie appartiennent à nos parents qui sont déjà fatigués. Nous

voulons les aider à les réhabiliter gratuitement afin de soutenir la relance de cette culture déjà engagée par le gouvernement dans notre département », a précisé le président du Cosamia, Ange Laurent Cuddy. À travers ce geste d'action sociale, la diaspora de la Sangha en France et dans le monde, veut apporter sa pierre à l'édifice, dans la relance effective de cette filière dans le département de la Sangha, considéré comme grand producteur de cacao, mais aussi dans tout le pays.

Une campagne de soins gratuits est aussi envisagée, a-t-on appris. La santé étant au centre de toute existence, la Cosamia tient à organiser, dès le mois de novembre prochain, une vaste campagne de soins gratuits dans tout le département de la Sangha. Douze médecins spécialistes de la diaspora ainsi que quelques expatriés y seront conviés pour exécuter cette vaste opération de santé publique, qui viendra aux appoints de celle organisée récemment par la Fondation Perspectives d'Avenir. Ces médecins spécialistes sont entre autres des chirurgiens, des gynécologues, dentistes, cliniciens, ainsi que des médecins de travail. A cette occasion, la population sera soignée gratuitement de plusieurs anomalies. Dans son chronogramme, le collectif prévoit aussi la mise en place prochaine d'un centre de formation multi métiers à Ouesso afin de former les jeunes aux métiers adaptés tels, la menuiserie, la plomberie, la mécanique auto et la couture.

Firmin Oyé

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le budget du Pronar revu à la baisse

Le comité de pilotage du Programme national d'afforestation et de reboisement (Pronar) qui s'est réuni le 22 août à Brazzaville a arrêté le budget de cette structure à la somme de 1.078.500.000 FCfa soit 300 millions pour l'investissement, consacré au démarrage de la construction du siège, et plus de 700 millions pour le fonctionnement. Or, suite à la chute du baril de pétrole, le chapitre fonctionnement a connu une réduction.

Cela étant, le Pronar devra se contenter de 30 % sur les 700 millions affectés au fonctionnement. En effet, 2016 devrait être considérée comme l'année de démarrage du Pronar, lan-

promoteurs et réalisé 450 ha de plantations à Yié. Rappelons que le Pronar vise la mise en place d'un million d'hectares de plantations forestières et agroforestières (essence exotique à croissance rapide et des espèces locales de forêt dense). Un programme à mettre en œuvre à travers, 70% de plantations industrielles, privées ; 20% de plantations domaniales par le Service national de reboisement (SNR) ; 10% de plantations villageoises ou communautaires.

Le Pronar s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de gestion durable des forêts. Le programme vise la diversification de l'économie, la lutte contre le changement



Les membres du comité de pilotage

cé depuis le 6 novembre 2011. Cependant, le contexte financier difficile que traverse actuellement le pays risque d'avoir des répercussions sur le bon fonctionnement du projet. La réunion du comité de pilotage a été une occasion pour les participants de recommander l'élaboration d'une note d'information sur l'état d'avancement du programme au Conseil des ministres. Ils ont aussi plaidé pour la dotation des moyens conséquents au Pronar pour sa mise en œuvre.

Ainsi, depuis son lancement, la coordination a mis en place les conditions de son opérationnalisation, en y conduisant des études de faisabilité. Elle a en effet réalisé un travail pour identifier les terres qui lui sont affectées, avant de s'atteler à faire sa promotion auprès des acteurs locaux et des partenaires industriels. Autre action encore, elle a appuyé la mise en place des pépinières par des petits

climatique, l'émergence d'une économie verte, la lutte contre la pauvreté à travers la création des emplois et l'amélioration des revenus des populations.

« Depuis quelques années, le commerce international des bois tropicaux est soumis à des exigences environnementales et sociales. (...) avec la demande croissante en produits de bois, liée notamment à l'augmentation de la population de notre planète, une partie des besoins en bois devait être couverte, à moyen et long termes, par les plantations forestières. C'est dire toute l'importance que revêt le Pronar », a conclu le président du comité de pilotage Michel Elenga, également directeur de cabinet du ministre de l'Economie forestière et du développement durable.

Nancy France Loutoumba

CONGOLAISE INDUSTRIELLE DES BOIS VACANCE DE POSTE

Intitulé de poste : CHEF DE SERVICE MAGASINS
Classification professionnelle : Poste ouvert en catégorie 9 de la Convention Collective des Entreprises Forestières.
Direction : Direction Logistique et Maintenance Lieu d'affectation : Pokola

Mission du poste:

Le Chef de Service Magasins assure la disponibilité des marchandises. Garant de la fiabilité des stocks. Il gère et optimise la gestion des stocks (entrées et sorties des marchandises) pour minimiser le niveau de stocks sans risquer la rupture.

Il met en place le stockage des produits (surface, rangement, rotation des produits) en fonction des services et de la demande.

Il participe au traitement des commandes en veillant au respect des délais.

Activités principales :

Gérer et optimiser l'approvisionnement et le niveau des stocks afin d'atteindre les objectifs fixés;

Organiser l'espace de stockage ;

Apporter les améliorations nécessaires pour optimiser la gestion des stocks ;

Effectuer le calcul des différents Indicateurs relatifs à la gestion des Stocks ;

Identifier les consommations Moyennes Mensuelles des Articles gérés en Stock ;

;

Déterminer les Stocks Minimum et de sécurité ;

Définir le taux de rotation des différents articles gérés en Stocks ;

Mesurer la productivité du service réception / Livraison ;

Assurer l'interface entre l'entrepôt et les services ;

Organiser le travail d'une ou plusieurs équipes en fonction de la saisonnalité et des arrivages ;

Assurer le suivi, la gestion, et bonne tenue des aires de stockage des produits pétroliers (carburant, lubrifiant) ;

Assurer sur le terrain, la supervision des inventaires tournants ;

Analyser les écarts et détection des causes ;

Participer à la mise en place de la GMAO ;

Effectuer, à la demande de sa hiérarchie, toute tâche supplémentaire, en liaison avec sa fonction.

SA a«8c Conseil d'Administration au capital de 7 000 000 000 FCFA | NIU M20051100003751 39 RCCM : ÇG-OUE-RCCM-05 B 179 Siège social OUESSO (République du Congo) (BP 41 Ouessou Tél. (+ 242) 06 900 14 30 | www.olam-group.com | E ^ maif:accueif administratton@cibpokofa.com

An Olam Company

CONGOLAISE INDUSTRIELLE DES BOIS

Qualification requise

Détenir un diplôme correspondant au BAC + 3 dans le domaine de la gestion des stocks magasins et une expérience professionnelle de 5 ans minimum dans ce domaine d'activité ou sur un poste similaire.

Exigences liées au poste

Disposer de bonnes connaissances dans la gestion informatisée des stocks ; qu'il gère grâce à des logiciels spécialisés ;

Avoir des connaissances sommaires en Anglais ;

Présenter les dispositions d'un bon relationnel ;

Détenir des dispositions de réactivité, de pro activité et de bonne communication ;

Disposer de bonnes aptitudes à coacher le personnel placé sous sa responsabilité ;

Garantir une bonne conscience professionnelle ;

Processus de sélection :

Les dossiers comportant un CV et une lettre de motivation, doivent être déposés au plus tard le 30 Septembre 2015, au service des Ressources Humaines de la CIB à Pokola ou au Bureau CIB de Brazzaville (téléphone : 06 900 12 58).

Les candidatures numériques seront adressées au Responsable des Ressources Humaines à l'adresse électronique suivante :

crepin.malatou@cibpokofa.com

Les personnes retenues sur dossier, seront ensuite convoquées pour se soumettre à un test de recrutement et un entretien de sélection finale.

Fait à Pokola, le 17 Août 2015

Docteur Li zuowei, un member des docteurs de l'Equipe Mission Médicale Chinoise à l'Hôpital général de Loandjili Pointe-Noire République du Congo, qui provient de TIANJIN CHINE, avec le diplôme de docteur en médecine clinique, excelle dans le cadre de la médecine occidentale et d'Acupuncture traitement principal système nerveux, système sportif, impuissance sexuelle, éjaculation prématurée, tous les symptômes d'algie, etc. C'est la deuxième fois où il vient travailler au Congo avec la louange des directeurs et des malades. Docteur Li Zuowei fournit des soins de médecine gratuitement aux malades africains qui sont avec difficulté à payer. L'horaire de la consultation externe de l'Acupuncture de médecine traditionnelle chinoise à l'Hôpital général de Loandjili est

9 :00-11 :30 de Lundi à Vendredi.

Tél : 00242-064250460 / 00242-068667298,

E-mail: 13820376327@163.com



NÉCROLOGIE

La Direction Générale de BGFIBank CONGO a la profonde douleur d'annoncer à son aimable clientèle, à son personnel et à celui du groupe BGFIBank, le décès de Madame Blandine Loubouakou ; Directrice de notre agence commerciale AGENA/Pointe-Noire. Décès survenu ce Dimanche 16 Août 2015 à Pointe-Noire.

Mardi 25 Août 2015

08h00 : Levée du corps à la morgue municipale de Pointe-Noire,

10h00 : Recueillement au domicile familial, sis au quartier Tié-Tié, sur l'avenue de la révolution, non loin du bar « La joie du Congo » en diagonale du bureau des impôts de Tié-Tié.

12h00 : Culte funéraire en la paroisse évangélique de Fouks

15h00 : Départ pour le cimetière municipal de Vindoulou

16h00 : Retour au lieu de la veillée et fin de la cérémonie

BGFIBank CONGO présente ses condoléances à toute sa famille, aux collègues et amis éprouvés.



IMMEUBLE R+2 À VENDRE 6 APPARTEMENTS :

- 3 appartements de : 3 chambres + salon + douche + cuisine + toilette + balcon
 - 3 appartements de : 2 chambres + salon + douche + cuisine + toilette + balcon
 - 2 grands magasins au rez-de-chaussée
 - Superficie : 500m² sur la route de l'aéroport au goudron à 300m de l'aéroport A. A. Neto de Pointe - Noire.
- Contacts :**
06 929 82 39
06 658 13 02
05 301 32 32

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« C'est vrai qu'on a été retardé par l'esclavage et la colonisation mais nous sommes libérés depuis 53 ans. Même si l'indépendance n'est pas totale, on a quand même des atouts, des libertés que nos parents n'avaient pas. »

Tiken Jah Fakoly, chanteur ivoirien, Humanité, 21 août 2015

« La vie n'est pas le travail : travailler sans cesse rend fou. »

Charles de Gaulle, ancien président de France, Extrait de Les Chênes qu'on abat (André Malraux)

« Il faut faire la distinction très nette sur ce dont le pays profond et la population ont besoin et les fantasmes qui agitent les militants des différents partis. »

Aziz Krichen, (Tunisie), ancien ministre-conseiller en affaires politiques de Moncef Marzouki, Jeune Afrique, 17 décembre 2014

« Aucune population civile, aucune femme, aucun garçon, aucune fille ne devraient avoir peur de la couleur du drapeau bleu des Nations unies. Notre vocation première est de les protéger. »

Parfait Onanga-Anyanga, Gabonais, nouveau patron de la Minusca (RCA), RFI, le 19 août 2015

« Le seul printemps arabe qui a réussi est celui de la Tunisie. »

Nicolas Sarkozy, ancien président de France (2007-2012), Tunis, le 20 juillet 2015

DRAME DU 4 MARS

280 milliards Fcfa pour finaliser la construction du site de Mpila

Les députés, membres de la commission Economie et finances à l'Assemblée nationale ont effectué une descente, le 24 août sur le site de Mpila, pour évaluer le niveau d'exécution des travaux aux fins d'autoriser l'accord de ratification de quatre conventions de crédit destinées à achever le chantier.

Ce prêt permettra la construction de 264 logements sociaux supplémentaires, de finaliser les travaux de construction de la zone commerciale et du mémorial, la construction des tours jumelles de plus de 60 mètres de hauteur. « Le gouvernement a avancé en contrepartie 15%

autorisant la ratification des conventions signées avec une banque chinoise. Ce crédit doit concourir à transformer Brazzaville. « Pour que ces accords entrent en exécution il faut l'autorisation impérative du Parlement. À ce titre, plutôt que de légiférer dans nos bu-



La délégation en visite du centre commercial en construction

pour soutenir ces projets. Donc les projets sont suffisamment avancés en dehors du quatrième site, où doivent être érigés les deux tours et le centre d'affaires. Sur les trois autres, les travaux sont engagés entre 50% et 60% pour certains marchés », constate le président de la commission Economie et finances de la chambre basse du Parlement, Maurice Mavoungou. Le Parlement a reçu du gouvernement des projets de lois

reaux, nous avons choisi de légiférer par la preuve. Sur le plan technique, ces financements portent sur 85% pour chacun des marchés. Ce pourcentage équivaut au financement que nous allons demander à la partie chinoise, certes à des taux concessionnels, mais il fallait s'assurer de l'état d'avancement des travaux engagés dans ce site de Mpila et voir à quoi serviront les 280 milliards FCfa », a ajouté le président de la com-

mission Economie et finances de l'Assemblée nationale.

Quatre sites ont été retenus pour cette descente. Il s'agit des logements sociaux dont 500 logements achevés ; du centre commercial de 22.000 mètres carrés ; du mémorial disposant des salles de lecture et de méditation ; et les tours jumelles de vingt-sept étages chacune, composée d'un hôtel, de 180 bureaux administratifs, et d'un centre d'affaires. Cette dernière est encore à sa phase préliminaire.

« Notre travail consiste à vérifier si les travaux se font dans les règles de l'art. Dans le centre commercial en construction, il reste le gros lot de l'œuvre qui est à 60%, c'est-à-dire l'électricité, la plomberie, la décoration. Par contre sur le mémorial, on commence la décoration, puis l'électricité, la plomberie et climatisation. Le mémorial sera livré, au plus, en février 2016, et le centre commercial pas avant juillet 2016. Il n'y a pas de difficultés majeures, sauf que le paiement pose problème. L'entreprise en charge des travaux n'a pas été payée depuis un certain temps. Pour aller au bout de ce projet, il faut que l'entreprise soit payée », a indiqué Pascal Tourelle de la Socotec, en charge du contrôle des travaux.

Et Maurice Mavoungou de répondre : « Les financements dépendent de notre visite. Nous sommes convaincus de la nécessité et de la pertinence des travaux. Nous avons jugé utile que Brazzaville soit transfigurée mais, il fallait nous assurer que les travaux sont réellement engagés. Après, les deux commissions débattront pour décider de la suite. Autrement dit la suite des financements, donc de l'exécution des travaux dépendra de ce que le Parlement aura décidé ».

Josiane Mambou Loukoula

ABONNEZ-VOUS

Votre journal au bureau ou à domicile

Contact : 05 532 01 09

Brazzaville

84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso, Mpila Centre ville

Bureau de Pointe-Noire

Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).

Tél. (+242) 06 963 31 34

Les Dépêches de Brazzaville
L'actualité au quotidien

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org



| INTITULE DE LA FORMATION | DUREE | PERIODE |
|--|---------|--------------------------------|
| Négociation commerciale : les 6 étapes gagnantes | 3 jours | 2 au 4 septembre 2015 |
| Pratique de la gestion des stocks et des approvisionnements | 4 jours | 7 au 10 septembre 2015 |
| Gestion comptable et financière des projets et programmes | 5 jours | 14 au 18 septembre 2015 |
| Etude d'impact environnemental et social des projets | 5 jours | 21 au 25 septembre 2015 |
| Gestion axée sur les résultats et indicateurs de performance | 5 jours | 28 septembre au 2 octobre 2015 |

*Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

SANTÉ COMMUNAUTAIRE

La Fondation Génération A venir offre 7 ambulances aux sous-préfectures du département de la Sangha

C'est à l'occasion de la fin de la cinquième édition de « l'Hôpital mobile gratuit pour tous » lancée le 4 août 2015, que la Fondation Génération Avenir, a offert à l'orée du défilé civil et militaire marquant la célébration du cinquante cinquième anniversaire de l'indépendance du Congo, ce précieux don aux sous-préfectures du département de la Sangha.

La solidarité est un état d'esprit. Et c'est d'ailleurs, dans cet esprit que monsieur Edgard Nguesso, président d'honneur de la Fondation Génération Avenir continue de remplir ses engagements auprès des populations défavorisées.

Cet hôpital mobile gratuit pour tous qui a duré environ dix jours, a visité chronologiquement les populations de Souanké, Ngbala, Pokola, Mokeko et Ngombé où l'équipe du professeur Jean Rosaire Ibara, composée de médecins généralistes et spécialistes, a consulté et soigné un ensemble de personnes composées d'enfants et d'adultes.

En effet, cette équipe a soigné et consulté 717 patients à Souanké, 546 à Sembé, 668 à Ngbala, 1038 à Pokola, 379 à Mokeko et 580 à Ngombé. Au cours de cette campagne, cette équipe a réalisé les dépistages du cancer du col de l'utérus chez 168 femmes et réalisé 291 échographies. Toutes ces opérations ont été très utiles pour les patients qui, pour certains, n'ont pas vu un médecin depuis plusieurs années. Le but étant d'arracher l'absolu, a précisé le professeur Jean Rosaire Ibara. Ce résultat, a précisé Edith Ekondi, directrice générale de la Fondation Génération Avenir, démontre qu'il y a encore une forte demande des populations de ces localités éloignées ou enclavées d'avoir accès au service de santé de proximité qui leur permettra d'être suivi



Des véhicules ambulances

quotidiennement pour éviter ou diminuer le nombre des décès dus à la carence de ces services ou encore aux coûts élevés des soins médicaux.

Elle a profité de l'occasion pour rappeler le rôle de la société civile dont la principale caractéristique est d'accompagner le gouvernement dans sa démarche de développement comme un partenaire, un support, une valeur ajoutée et un plus avec le soutien des contributeurs financiers sans lesquels ils ne peuvent avancer. « Nous sommes donc un facteur de développement qui accompagne l'État dans la mise en œuvre de son programme de modernisation. Nous ne sommes pas l'État comme le pense un grand nombre de la population qui nous soumettent tous les grands problèmes liés à la responsabilité de l'état mais nous sommes un accompagnateur et

voulons participer à son émergence... Au terme de cette cinquième édition, nous réalisons que ce projet, combien important, a suscité au fil des années l'adhésion des populations. »

Les populations ont encore besoin du soutien de la Fondation Génération Avenir

Avant de remettre les contacts des ambulances au ministre de l'Enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, président du comité de suivi de la municipalisation accélérée, Serge Blaise Zoniaba, le président d'honneur de la Fondation Génération Avenir, Edgard Nguesso, a déclaré : « Nous venons de finir dans la Sangha qui constitue la cinquième édition, mais nous savons qu'il y a encore des populations qui ont besoin de notre soutien. Nous

serons comblés quand nous verrons ces malades retrouver le sourire comme a dit le professeur Ibara. Nous croyons qu'au début dans certaines

tant des difficultés à acheminer ceux qui sont malades pour recevoir des soins et être sauvés. C'est une manière de contribuer très concrètement à la santé de l'économie du département de la Sangha, parce qu'il s'agit de renforcer ce qu'on appelle le capital humain, or sans capital humain il n'y a pas production et sans production, il n'y a pas création de richesses et sans création de richesses, il n'y a pas émergence de l'économie nationale. « Je voudrais aussi saluer le réalisme de la fondation Génération Avenir qui en prenant conscience des difficultés qu'endurent nos parents vivant dans les zones rurales, la fondation apporte ici une solution extrêmement pratique qui, dès demain va soulager nos parents. »

Passant les contacts au préfet du département de la Sangha qui, à son tour les a remis au directeur départemental de la santé, le ministre de l'enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, a exhorté le préfet de veiller à ce que ces véhicules soient bien entretenus. « Il faut prévoir du crédit pour assurer leur maintenance et leur fonctionnement normal, afin de pérenniser l'utilité de ce matériel roulant », a-t-il ajouté.

Notons que sur le chemin du retour à Brazzaville, la fondation Génération Avenir a marqué un arrêt dans la Cuvette, précisément à Makoua, Owando, Obouya et Edou où elle a également procédé aux consultations médicales gratuites et offert des ambulances.

Bruno Okokana

PROTECTION DE LA FAUNE

Procès annoncé d'un vendeur de bijoux en ivoire

Le Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage (Palf) a affirmé, le 17 août à Brazzaville, que le verdict d'un présumé braconnier dénommé Papa Jean Cissé est attendu le 8 octobre prochain.

Selon le Palf, Papa Jean Cissé a été arrêté en juin dernier pour détention illégale d'un ensemble de bijoux en ivoire. Deux mois plus tard, il est toujours en prison malgré plusieurs demandes de liberté provisoire qu'il avait formulées auprès des juges. Ainsi, restera-t-il en prison jusqu'à l'attente du verdict.

L'arrestation de ce braconnier serait intervenue grâce à des chiens renifleurs du Projet Palf lancés pour des recherches autour de la table de Papa Jean Cissé au marché plateau, dans le centre-ville de Brazzaville. Les chiens qualifiés avaient détecté rapidement de l'ivoire travaillée. Suite à cela, une recherche plus étendue a été décidée au sein du marché artisanal. Aucun autre produit illégal d'espèces sauvages n'a été détecté. « En 2008, quand le Palf a commencé à travailler au Congo, ce marché était plein de vendeurs qui affichaient ouvertement bijoux et sculptures en ivoire. Le fait qu'aucune autre ivoire travaillée n'a été trouvée sur ce marché est un signe positif. Cela montre qu'une augmentation de l'application de la Loi sur la faune sauvage au Congo a un effet décroissant sur le commerce illégal des espèces sauvages », a commenté Kevin Tsengou Elenga du PALF.

De même, le projet Palf souligne : « le fait que Jean Cissé n'avait pas bénéficié d'une liberté provisoire et est

resté en prison depuis son arrestation, est de bon augure pour une déclaration de culpabilité. Dans le passé, beaucoup des criminels de la faune glissaient à travers les mailles du filet lorsqu'ils obtenaient la liberté provisoire, permettant à l'accusé de disparaître avant d'être reconnu coupable ».

Un policier arrêté pour détention illégale d'une peau de panthère

En plus de détenir la peau de panthère, ce policier est aussi porteur illégal d'une arme de guerre. Il est en attente de sa première audience publique. Arrêté au péage de Kintélé, périphérie nord de Brazzaville, ce dernier est dans les geôles depuis son arrestation. « De plus, les gens qui sont prêts à s'impliquer dans la corruption liée au trafic illégal d'espèces sauvages sont souvent aussi impliqués dans la corruption généralisée. C'est un combat pour sauver la faune et un combat pour défendre la société civile », a indiqué un responsable du Palf.

Le prévenu ci-dessus cité risque d'écopier d'une condamnation de cinq ans de prison ferme et de payer les dommages et intérêts avoisinant cinq millions francs CFA en vertu de l'application de la loi congolaise sur la faune. Rappelons que les chiens renifleurs travaillent souvent aux postes de contrôle le long de la route nationale n°2 à l'entrée de Brazzaville. À la recherche des produits illicites de la faune sauvage et des armes irrégulières, ces chiens réussissent incroyablement à détecter des choses cachées ou enfouies dans les bagages.

Fortuné Ibara

INSTITUT DE SONDAGE DU CONGO

"INS-CG"

Brazzaville
Bât. H8 rue Chaplin, rond-point de la république (Ex-CCF), arrondissement II, Baongo
Tel : +242 06 483 63 18
+242 05 697 26 55



Pointe-Noire
Rond-point Mpita à l'entrée de la rue Tchikaya U Tam'si.
Pointe-Noire
Tel : +242 05 559 76 01
+242 06 483 63 70

Une expertise fiable et adaptée à votre structure

Institut de sondage du Congo "INS-CG" met à votre disposition ses meilleurs experts afin de vous accompagner dans les domaines clés suivants :

- | | | |
|--|---|--|
| <p>❖ Sondage</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ Enquête d'opinions ➢ Analyse d'opinions ➢ Enquête de satisfaction | <p>❖ Medias</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ Mesure d'audience : <ul style="list-style-type: none"> ○ Radio & Télévision ➢ Stratégie de communication | <p>❖ Stratégie & Management*</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ Stratégies d'entreprises ➢ Etude de marché ➢ Etude marketing * Pour des marchés de niche |
|--|---|--|

Nous nous mettons à votre écoute pour vous proposer des solutions adaptées à votre environnement de travail en garantissant une neutralité des études réalisées.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter.

contact@ins-cg.com
www.ins-cg.com

POINT DE VUE

Sur la question de la Mer de Chine méridionale (2)

Nous avons reçu de l'Ambassade de Chine au Congo la déclaration faite lors du récent Sommet de l'ASEAN par le Ministre Wang Yi concernant les litiges qui opposent la Chine à ses voisins en Mer de Chine Méridionale. Après la publication, dans le numéro précédent, de la première partie de cette déclaration, voici la deuxième, que nous pensons utile de porter à l'attention de nos lecteurs.

« Le Représentant japonais a aussi évoqué la question de la Mer de Chine méridionale, en disant qu'aucune île ni aucun atoll artificiels ne peuvent produire de droit légitime. Mais regardons d'abord ce qu'a fait le Japon. Depuis ces dernières années, le Japon a dépensé 10 milliards de yens et fortifié l'atoll Okinotori avec du béton armé pour faire de ce petit bout de terrain sur la mer une île artificielle. Sur cette base, il a revendiqué auprès des Nations Unies les droits relatifs au plateau continental au-delà des 200 milles marins de la zone économique exclusive. La plupart des membres de la communauté internationale, jugeant cette demande incroyable, l'ont rejetée. Avant de faire des commentaires sur autrui, le Japon se doit d'abord d'examiner sérieusement ses propres paroles et actes. À la différence du Japon, la Chine jouit des droits en Mer de Chine méridionale depuis bien longtemps et elle n'a pas besoin de les renforcer par la poldérisation.

En réalité, la Chine est victime sur la question de la Mer de Chine méridionale. Mais nous avons fait preuve d'une très grande retenue dans le souci de préserver la paix et la stabilité dans cette zone. Notre position fondamentale sur cette question est de régler pacifiquement les différends à travers consultations et négociations, dans le respect des faits historiques et du droit international, y compris la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. Cette position demeurera constante. La Chine et les pays de l'ASEAN ont déjà mis en place, grâce à des consultations amicales, un ensemble de mécanismes pour traiter adéquatement la question de la Mer de Chine méridionale : Premièrement, traiter cette question par une approche de double voie. C'est-à-dire, d'une part, les pays directement concernés engagent des négociations et consultations pour trouver des solutions pacifiques à leurs différends, comme le prévoit l'article 4 de la DOC et l'ont promis la Chine et les dix pays de l'ASEAN, et d'autre part, la Chine et les pays de l'ASEAN conjuguent leurs efforts pour assurer ensemble la paix et la stabilité en Mer de Chine méridionale. Je tiens à vous dire que la Chine et l'ASEAN sont tout à fait capables d'assurer la paix dans cette zone maritime. Deuxièmement, mettre en œuvre la DOC et mener des consultations sur un Code de conduite en Mer de Chine méridionale (COC). Actuellement, l'application de la DOC avance bien. Les consultations sur le COC progressent continuellement : en moins de deux ans depuis le lancement des consultations, deux documents de consensus ont été adoptés, les consultations portent désormais sur les « questions importantes et compliquées » et deux plates-formes de communication téléphonique directe que nous avons convenu de mettre en place vont entrer en service prochainement. Troisièmement, la Chine propose, de sa propre initiative, de discuter sur l'élaboration des « mesures préventives sur le contrôle des risques en mer », qui seraient une nouvelle plate-forme pour aborder les initiatives et les propositions des différentes parties et, une fois le consensus dégagé, ces initiatives et propositions pourront être mises en application.

Puisqu'on parle des initiatives, la partie américaine a récemment avancé la proposition dite « trois arrêts », mais nous pensons que cette proposition est peu applicable. Quel est l'objet des arrêts ? Les avis sont partagés là-dessus. Et quels en sont les critères ? Qui les fixera ? En fait, il n'y a pas de

réponses à ces questions. La Chine accueille tout de même favorablement toutes les propositions constructives avancées par les différents pays pour la préservation de la paix et de la stabilité en Mer de Chine méridionale, mais à condition qu'elles soient applicables et ne s'appuient surtout pas sur une approche de deux poids deux mesures.

Les activités de poldérisation en Mer de Chine méridionale, très suivies par certains pays, ne sont pas une nouveauté, ni une invention de la Chine. C'est pour dire que le « statut quo » en Mer de Chine méridionale a été constamment modifié pendant toutes ces années. Récemment, la Chine a réalisé, pour la toute première fois, des constructions sur certains îles et atolls habités des îles Nansha, dans le but d'améliorer les conditions de travail et de vie sur place, et ce dans le strict respect des normes environnementales. Fin juin, la Chine a annoncé l'accomplissement des travaux de remblai. Et elle construira progressivement des installations qui seront notamment d'utilité publique, telles que phare multifonctionnel, installation de sauvetage d'urgence en mer, station météorologique, centre de recherche océanographique et installation de santé et d'urgence. Une fois ces installations construites, la Chine entend les ouvrir aux autres pays de la région. En tant que le plus grand pays riverain de la Mer de Chine méridionale, la Chine a la capacité et le devoir de fournir, aux pays de la région, ces produits publics nécessaires en mer.

Lors de la Réunion des Ministres des Affaires étrangères du Sommet de l'Asie de l'Est et de celle de l'ARF, la partie philippine a évoqué à deux reprises l'arbitrage concernant la Mer de Chine méridionale et dénigré la Chine. Je tiens à y répondre par la vérité. Tout d'abord, que les pays concernés règlent leurs différends par voie de négociations et concertations directes est préconisé par la Charte des Nations Unies et relève d'une pratique internationale courante, d'autant plus que cela figure explicitement dans la DOC. C'est pourquoi la Chine propose depuis toujours un dialogue bilatéral avec les Philippines. Et cette proposition reste valable aujourd'hui. Cependant, jusqu'à présent, les Philippines la refusent toujours catégoriquement, ce qui est très anormal. La coutume veut que les pays concernés soient parvenus à un consensus avant le lancement d'un arbitrage international. Or, les Philippines, sans préavis ni consentement de la Chine, ont eu recours à l'arbitrage avec obstination et de manière unilatérale. La Chine, incapable de comprendre cet agissement, ne peut qu'en déduire que des desseins inadmissibles se cachent derrière. Les Philippines doivent avoir connaissance que la Chine, en exerçant ses droits légitimes en conformité avec la loi, a fait en 2006 une déclaration d'exclusion en vertu de l'article 298 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la Mer. Parfaitement conscientes que la Chine ne saurait accepter aucun résultat d'arbitrage, les Philippines se sont obstinées à faire avancer le soi-disant arbitrage, au mépris des dispositions de l'article 4 de la DOC et du consensus réalisé entre les deux pays sur le règlement bilatéral. La seule explication possible à cette obstination des Philippines est qu'elles cherchent la confrontation avec la Chine. Cette approche est-elle une véritable solution ? Est-elle dans l'intérêt fondamental des Philippines et de leur peuple ? Je pense que la réponse est négative. Le peuple philippin a le droit à la vérité. L'avenir des Philippines ne doit pas être pris en otage par une poignée d'individus. Nous recommandons à la partie philippine de ne pas persister dans cette voie sans issue. La porte du dialogue est toujours grande ouverte du côté chinois. La Chine et les Philippines sont voisins incontournables. Nous appelons la partie philippine à revenir sur la bonne voie. Et je suis convaincu que les deux parties trouveront toujours une solution pourvu qu'elles engagent des discussions sérieuses autour de la table des négociations. »

COMMUNICATION

Stéphanie Sullivan plaide pour une presse responsable

Le président du Conseil supérieur de la liberté de communication, Philippe Mvouo, s'est entretenu, le 22 août à Brazzaville, avec l'Ambassadeur des États-Unis au Congo, Stéphanie Sullivan.



Stéphanie Sullivan répondant aux questions des journalistes

Interrogée par la presse au sortir de cette audience, la diplomate américaine a dit avoir insisté auprès de Philippe Mvouo sur la nécessité pour les journalistes congolais d'observer l'équilibre dans le traitement des informations. « Nous avons parlé de la liberté de la presse et de la responsabilité des journalistes surtout en cette période préélectorale où l'activité politique devient de plus en plus intense », a-t-elle déclaré.

Stéphanie Sullivan a évoqué la liberté de la presse au Congo que certains journalistes disent avoir été restreinte. « Je conseille aux journalistes congolais de vérifier les faits avant de les publier. Il ne sert à rien de se précipiter sous quelque prétexte que ce soit. Nous savons que le public a besoin de vraies informations et non des informations erronées », a-t-elle lâché en guise de conseil aux journalistes qui se plaignent. Pour convaincre son auditoire, elle a expliqué qu'au-delà des différences environnementales et contextuelles entre les États, l'information et la communication sont assises sur les mêmes valeurs universelles. « Vous devez savoir que la presse constitue un quatrième pouvoir. Elle est le socle de la démocratie. Le peuple a besoin des informations pour comprendre comment est gérée la cité. Voilà pourquoi, il est recommandé aux journalistes de vérifier des faits avant de les publier pour éviter de désorienter la population », a-t-elle conclu.

Roger Ngombé

DIABÈTE

Un espoir efficace de prévention en Italie ?

La lutte contre le diabète fait l'objet d'une nouvelle approche chez les chercheurs italiens. Un espoir pour une pandémie en expansion en Afrique.

Pour le moment les molécules qui existent pour soigner le diabète sont assez efficaces, mais seulement dans la maîtrise d'une maladie qui ne se soigne toujours pas. L'apport d'insuline sous forme injectable ou de comprimés est la forme de lutte la plus répandue et la plus connue. Le malade est astreint à ces prises ou à ces injections suivant la prescription du médecin. Un suivi strict est ensuite conseillé, en même temps qu'une alimentation pauvre en calorie, en sucre et en matière grasse.

La nouvelle approche d'une équipe de chercheurs italiens ne repose pas sur une médication nouvelle, mais sur la prévention. En effet, affirment les scientifiques dans une étude parue lundi dans le *Journal of Clinical Endocrinology & Metabolism*, il est désormais possible d'établir cinq années à l'avance qu'une personne va développer l'une ou l'autre forme de diabète. Et cela par la seule lecture de paramètres nouveaux jamais utilisés. L'étude a été conduite par le Dr Giorgio Sesti, président de la Société italienne de diabétologie et des chercheurs de l'université de Tor Vergata à Rome.

Le test est très économique, rapide et efficace, assurent-ils. Il repose sur le procédé connu sous le nom de Courbe glycémique. Jusqu'ici, la communauté scientifique savait déterminer les facteurs de risque et les tranches de populations pouvant devenir diabétiques : obésité, inactivité, hérédité etc... Mais il s'agissait d'une probabilité à laquelle peuvent échapper des individus suivant des mécanismes qui font que même en temps de grippe, par exemple, des personnes peuvent tomber malades et d'autres pas.

Il serait tentant de conclure que prévenir cinq années à l'avance de la survenue d'une maladie n'équivaut pas à la soigner. Ce serait oublier qu'en cinq ans toute personne ainsi avisée peut mettre le temps à profit pour adopter des mesures d'hygiène et alimentaires que le commun des malades ne découvrent ou n'appliquent que lorsque la maladie est déjà dans l'organisme. En cinq ans, un individu peut échapper au diabète, s'il se prend en main ou se fait aider par un médecin. Et cela d'autant plus que l'approche italienne vise aussi bien les groupes à risque que les personnes saines, courant le risque de développer la maladie sans le savoir.

Lucien Mpama

CENTRAFRIQUE

Des leaders religieux récipiendaires du prix Sergio de Mello 2015

Distinction polonaise importante, le prix Sergio de Mello veut encourager les Centrafricains sur la voie du retour de la paix et de la réconciliation.

C'est à la plateforme interreligieuse pour la paix en Centrafrique que l'Association Villa Decius, une ONG basée à Cracovie, en Pologne, a décidé d'attribuer son prix 2015 pour la paix. Décidé en 2003, ce prix porte le nom de l'ancien secrétaire général adjoint de l'ONU, le Brésilien Sergio Vieira de Mello, tué dans un attentat en Irak, le 19 août 2003. Il est précisément attribué le 19

août de chaque année, consacré par l'ONU à la mémoire de tous les humanitaires tombés sur le champ de l'aide humanitaire dans le monde. En 2013, les leaders des trois religions en Centrafrique, Catholiques, protestants et musulmans, ont créé une plateforme de dialogue. L'archevêque catholique de Bangui Mgr Dieudonné Nzapalainga ; le président de l'Alliance

évangélique, le pasteur Nicolas Guérékoyaméné-Gbangou et le Président du Conseil islamique centrafricain, l'imam Oumar Kobine Layama ont sillonné leur pays ensemble, et sont allés plaider jusqu'au siège de l'ONU, à New York, afin que le conflit centrafricain ne se transforme pas en une guerre entre religions. Leurs efforts ont été salués par maintes instances humanitaires internationales. « La plateforme interreligieuse sert de modèle particulièrement nécessaire dans certains pays en conflit et démontre que la prévention et le dialogue constituent la clef de la résolution de crises concernant réfugiés et migrations forcées », a apprécié Laurent Vieira de Mello, Président de la Fondation Sergio Vieira de Mel-

lo. « La plateforme interreligieuse montre ce qu'il faut faire au cours d'une crise pour unir un pays en surmontant les divisions sociales, culturelles et religieuses », a-t-il ajouté. Au plus fort de la guerre en Centrafrique, les trois leaders ont décidé d'agir ensemble pour faire face à la situation dramatique de leur pays. Plusieurs analystes ont craint que la RCA ne sombre dans une guerre de religions alors que des milices d'autodéfense se sont constituées pour agir ou se venger contre les communautés sur la base de l'appartenance religieuse. L'Eglise catholique a fortement insisté pour dire que les « Anti-balaka » opposés aux « Seleka » venues au pouvoir par coup d'Etat ne relevaient pas de son autorité. Le travail des trois

responsables a été déterminant pour apaiser les tensions. Aujourd'hui encore, ils continuent pour convaincre musulmans, catholiques et protestants à éviter de nouvelles violences et les vengeances. L'Association Villa Decius qui a décerné ce prix travaille notamment de concert avec le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR). Depuis qu'elle attribue ce prix pour les droits de l'homme, il n'a distingué qu'une seule personnalité africaine, le président de la Commission nationale du Kenya des droits de l'homme, Hassan Omar Hassan. Signalons qu'en 2011, l'ancien ministre français et fondateur de l'ONG Médecins sans frontières, Bernard Kouchner, a reçu un prix spécial de cette association polonaise.

Lucien Mpama

SURPOPULATION

L'Afrique va exploser

L'organisation américaine Population reference bureau (PRB), a publié le 18 août son rapport sur la démographie en Afrique. Selon ses projections, trois pays africains figureront parmi les dix pays les plus peuplés au monde en 2050.

Dans 35 ans, précise le rapport, le Nigeria sera le quatrième pays le plus peuplé au monde, avec 400 millions d'habitants. La République démocratique du Congo (RDC) et l'Éthiopie vont intégrer le classement des dix pays les plus peuplés de la planète avec plus de 190 millions d'habitants pour le premier et 165 millions d'habitants pour le second. Derrière ces trois pays, l'Égypte, la Tanzanie, le Soudan ou encore l'Ouganda feront partie des vingt pays les plus peuplés au monde en 2050.

D'après les estimations des Nations unies, la population de l'Afrique pourrait quadrupler, passant de 1 milliard actuellement à 4,2 milliards en 2100. Le continent africain pourrait compter à lui seul entre trois et quatre fois plus d'habitants que la planète toute entière.

L'accroissement devrait être particulièrement important en Afrique intertropicale. C'est en effet là-bas que les femmes ont plus d'enfants, même si le taux de fécondité est en baisse. Par exemple, le Nigeria compte aujourd'hui 170 millions d'habitants, soit près de deux fois moins que les États-Unis, qui en comptent 315 millions. Vu l'augmentation du taux de natalité, la population du Nigeria pourrait dépasser celle des États-Unis avant 2050. Le Nigeria pourrait devenir après 2100, le deuxième pays le plus peuplé au monde, derrière l'Inde.

Pour le directeur du centre de l'OCDE, (Organisation de coopération et de développement), Mario Pezzini, cette forte croissance démographique constitue à la fois une opportunité et une menace pour l'Afrique. « La croissance démographique va ressembler à celle des Indiens et des Chinois en valeur absolue mais pour l'Afrique, cela correspond à un doublement. Si l'on sait l'utiliser cela peut procurer d'énormes avantages puisqu'on estime en Chine et en Inde à 40% la part de la croissance due à la démographie. Par contre, il faut aussi l'absorber. Une des solutions serait de créer des emplois publics, mais l'assiette fiscale est trop réduite. En Égypte on a calculé qu'il faudrait 180 000 emplois publics par an, c'est impossible », estime-t-il.

Le taux de fécondité ?

La hausse de la fécondité en Afrique, pour l'instant plus lente que celle observée il y a quelques décennies en Asie et en Amérique latine, ne vient pas d'un refus de la contraception. Beaucoup de femmes africaines, même à la campagne, souhaitent limiter ou espacer leurs naissances, mais souvent elles ne bénéficient pas de services adaptés pour y arriver. Les programmes nationaux de limitation des naissances sont peu efficaces. Ils manquent de moyens, sans parler du manque de motivation. Beaucoup ne sont pas persuadés de l'intérêt de limiter les naissances, y compris au plus haut niveau de l'Etat. C'est là l'une des différences avec l'Asie et l'Amérique latine des années 1960 et 1970, et l'un des obstacles à lever si l'on veut que la fécondité baisse plus rapidement en Afrique subsaharienne.

Dans ce continent ravagé par l'épidémie de Sida et d'Ebola, la mortalité a temporairement baissé et l'espérance de vie augmenté. Mais la fécondité y est encore élevée avec plus de cinq enfants par femme. L'Afrique est donc encore en pleine transition démographique.

Le lourd tribut payé par l'Afrique à l'épidémie de Sida n'aura guère remis en cause sa vitalité démographique, même avec une croissance ralentie pendant un moment. Avec x habitants et x naissances, le virage qui attend les États africains, au cours des prochaines décennies, est donc déterminant pour leur avenir.

Yvette Reine Nzaba

CHANTIER 2015
Autour des 11^{èmes} Jeux Africains
Brazzaville: 02-20 septembre

LE SPORT AU SERVICE DE L'ÉPANOUISSEMENT ET DU BIEN-ÊTRE DE LA JEUNESSE

100 jeunes congolais issus de milieux défavorisés vivent les Jeux Africains

3 semaines de brassage culturel, éducatif & sportif



Courriel: info@perspectivesavenir.org

Suivez-nous sur les Réseaux sociaux : [f](#) Fondation Perspectives d'Avenir

[t](#) @FPA242 [y](#) perspectivesavenir

www.perspectivesavenir.org

FIBRE OPTIQUE

Fin de la mise à niveau du câble sous-marin entre l'Afrique et l'Europe

Le constructeur mondial de réseau sous-marin de fibre optique, Huawei Marine Networks, vient d'annoncer officiellement l'achèvement de l'opération de mise à niveau du câble sous-marin de fibre optique West Africa Coast System (WACS) entre les continents africain et européen.

Selon cette annonce qui a été faite, le 19 août par le président du comité de direction du consortium WACS, Vishen Maharaj, les sections concernées par ces travaux d'amélioration étaient, notamment celles situées entre l'Afrique du Sud et le Portugal ainsi que le Portugal et le Royaume-Uni. En ce qui concerne la distance, elles représenteraient une longueur totale d'environ 11 450 km alors que la longueur entière du WACS n'est que de 14 530 km.

Spécifiant l'objectif principal de ces travaux, le président du Comité de direction du consortium WACS, Vishen Maharaj a souligné que cette mise à niveau permettra de fournir un réseau de communications de pointe, stable et transparent,

capable de contribuer au développement social et économique de la région Afrique. « Nous travaillons constamment pour améliorer les capacités du réseau WACS, tout en maintenant un service économiquement viable et flexible pour les clients. », a-t-il précisé. En effet, mis en service depuis 2012, selon Vishen Maharaj, le câble sous-marin de fibre optique WACS est l'une des routes privilégiées de transport direct de communications de l'Afrique vers l'Europe. Il est une conséquence positive de l'investissement de dix-huit principaux opérateurs télécoms internationaux et de transporteurs régionaux. Cette nouvelle technologie dispose d'une capacité de 5,12 téraoctets par seconde (Tb /s) et d'un point de chute dans quatorze pays à savoir : l'Afrique du Sud, la Namibie, l'Angola, la République démocratique du Congo, République du Congo, le Cameroun, le Nigeria, Togo, Ghana, Côte-d'Ivoire, le Cap-Vert, Espagne (Canaries), le Portugal et le Royaume-Uni.

Rock Ngassakys

CÉÉAC

Un document n'exclut pas « la mise au paillason de la clé de l'institution »

L'avenir de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale serait menacé

Selon un document du secrétariat général de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (Cééac), présenté au Comité des ambassadeurs des Etats membres de l'institution le 5 août, à Libreville, « la Cééac traverse une période très critique de son existence, caractérisée d'une part, par la volonté des dirigeants de sauvegarder quelques acquis des réalisations engrangées dans les différents domaines de concentration (Paix, sécurité et stabilité, eau, énergie, et grandes infrastructures, sans oublier l'environnement et les TIC) ,et d'autre part, par une chute vertigineuse des contributions des Etats membres, due pour la plupart au non versement par plus de la moitié des Etats membres des arriérés et cotisations ». Ce document n'exclut pas « l'arrêt total ou partiel des projets et programmes, la menace du non versement des salaires des personnels ou pratiquement la mise au paillason de

la clé de l'institution, si la situation ne trouve pas d'issue ». Cette situation qui est due, d'après le secrétariat général, au non versement des contributions et au non-respect des engagements des différents Etats membres à liquider leurs arriérés, conduit l'institution à la récession. La faute proviendrait aussi à « la chute sensible des prévisions budgétaires de l'institution: 42 milliards en 2015 contre 49,9 en 2014 ; soit une baisse de 3.2%, le très faible niveau de mobilisation des contributions des Etats membres (seuls 3 Etats sont à jour: Congo, Gabon et Tchad) et le lourd fardeau des arriérés (31 milliards de FCFA en fin 2015 contre 8, 5 milliards en 2006), autant des raisons à la base de la situation actuelle », indique le document. Plusieurs initiatives sont prises pour solutionner la situation, notamment la réduction des dépenses de fonctionnement, la suspension des missions à l'extérieur du siège de la com-

munauté, à l'exception de celles jugées prioritaires et celles prises en charge par les projets des partenaires de la Cééac, la suspension de l'assurance maladie des ayants-droit en dehors du pays du siège de la communauté, la suspension des recrutements et avancements des fonctionnaires et agents, la suspension de certains séminaires et ateliers et la suspension des acomptes et avances des salaires. Le document souligne que la caducité et l'inadaptation des textes statutaires régissant le fonctionnement de l'institution recommandent également la nécessité de procéder à une réforme organisationnelle et fonctionnelle de l'institution communautaire. Cette situation préoccupante a obligé le secrétaire général de la Cééac, Ahmad Allam-Mi, à réunir les ambassadeurs des Etats membres en vue de leur présenter le tableau peu reluisant de l'institution, afin qu'ils servent de relais entre la Cééac et leurs pays respectifs dans la perspective d'une solution rapide et durable.

Noël Ndong

INVESTISSEMENT EN AFRIQUE

Les 10 pays les plus attractifs

Selon la Banque d'investissement sud-africaine Rand Merchant Bank, l'Afrique du Sud reste la destination phare des investisseurs en Afrique, en remplacement du Nigeria, première économie en 2014 et deuxième cette année pour les investissements étrangers.

Viennent ensuite le Ghana, le Maroc, la Tunisie, l'Egypte, l'Ethiopie, l'Algérie, le Rwanda et la Tanzanie. Le Top africain est composé de quatre pays d'Afrique du Nord, trois d'Afrique de l'Est, deux pays d'Afrique de l'Ouest et un d'Afrique australe.

Le Rwanda et l'Ethiopie, deux pays les plus inattendus dans le top 10, font pour la première fois leur entrée dans le classement des dix pays les plus attractifs pour les investisseurs étrangers. « Mais ces deux méritent leurs nouveaux rangs », selon le rapport de la Rand Merchant Bank, qui souligne que: « le classement du Rwanda atteste des excellentes réformes menées lors de la dernière décennie alors celui de l'Ethiopie reflète

l'importante taille de ce marché et des taux de croissance phénoménaux ». Le Kenya et la Libye ont quitté le Top 10.

Le rapport de la Rand Merchant Bank s'est basé sur de nombreux facteurs par pays dont, la taille du marché, le niveau de produit intérieur brut (PIB), la croissance économique, y compris les taux prévisionnels pour les cinq prochaines années, et un indice mesurant la qualité de l'environnement des investissements.

Liste du Top 10 des pays africains les plus attractifs pour les IDE :

- 1- Afrique du Sud;
- 2- Nigeria;
- 3- Ghana;
- 4- Le Maroc;
- 5- La Tunisie;
- 6- L'Egypte;
- 7- L'Ethiopie;
- 8- Algérie;
- 9- Rwanda;
- 10- Tanzanie.

N.Nd.

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

100 milliards de dollars d'aide par an sont nécessaires au profit des pays du Sud, selon le WRI

D'après le World Resources Institute (WRI), la seule possibilité pour la communauté internationale de dégager 100 milliards de dollars annuels nécessaires à l'adaptation des pays du Sud aux changements climatiques, serait de faire en sorte que les investissements publics servent de levier pour attirer les financements privés.

Pour l'atteinte de l'objectif, WRI demande que « les gouvernements des économies développées augmentent leurs promesses de 10 à 14 milliards de dollars d'ici à 2020 et que les banques de développement consacrent une plus grande part de leur budget à la finance climat, pour un montant global de 9 à 13 milliards de dollars de plus en 2020 ».

Parmi les mesures proposées par le WRI, pour la part nécessaire de financements publics, il y a les recettes de la taxe sur les transac-

tions financières, les crédits à l'exportation, l'allègement de dettes et, surtout, la réorientation des subventions faramineuses accordées, dans le monde, aux énergies fossiles.

En tournée en Afrique austral, pour préparer les négociations de la conférence climat COP21 qui se tiendra à Paris, en décembre prochain, la ministre française de l'Ecologie, du développement durable et de l'énergie, Ségolène Royal a souligné « l'urgence absolue de répondre aux attentes de l'Afrique en terme de transfert de technologies, notamment la montée en puissance sur le thème de l'énergie solaire, et sur les financements internationaux qui ont été promis de longue date et qui maintenant se mettent en place ».

« Emmerveillée » de constater le sérieux de la préparation des pays africains à cette conférence, Ségolène Royal s'est rendue compte

qu'« ils préparent [pays africains] leurs engagements nationaux avec beaucoup de soin, beaucoup de sérieux, avec des procédures structurées (...) ne demandent pas d'assistanat, ils demandent à pouvoir accéder à leur autonomie énergétique grâce au transfert de technologies, aux savoir-faire et à une ingénierie financière ».

« Aujourd'hui, nous sommes en train de dépasser les clivages du passé pour construire ensemble ce que nous voulons faire de notre maison commune qu'est cette petite planète », a-t-elle observé. Ségolène Royal a fait remarquer que l'Europe était trop tournée sur elle-même, qu'elle « ne regarde pas assez les pays en développement alors qu'ils subissent l'impact du réchauffement et qu'ils ont des solutions à proposer ».

N.Nd.

Assurances et Réassurances du Congo

Une équipe jeune et dynamique à l'écoute de vos besoins

- Assurance Incendie
- Assurance Transport
- Assurance Multirisques Habitation
- Assurance Glaces Voitures
- Assurance Responsabilité Civile
- Assurance Santé
- Assurance Construction
- Assurance Vieillesse
- Assurance Voyage
- Assurance Evénementiel

Agence K17 Avenue de la Capitale - Tél : +242 22 22 12 88 / 22 22 12 98 / 22 22 12 99
 Agence P18 : 128 Avenue de la Capitale - Tél : +242 22 22 12 88 / 22 22 12 98
 Email: ardc@arcd.com - www.arcd.com

MIGRATION

Faible mobilisation des réfugiés devant le centre d'enregistrement biométrique

Lancée par le HCR et le gouvernement congolais depuis le 17 août, l'opération d'enregistrement et de vérification de tous les réfugiés vivant au Congo, se poursuit au centre Nazareth, dans l'enceinte de la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville.

L'opération en question est très attendue par le gouvernement congolais, a confié Ebita Gama-Droms, conseiller juridique au Comité national d'assistance aux réfugiés (CNAR). « De notre côté, nous avons lancé des appels radio et télédiffusés, demandant aux réfugiés et demandeurs d'asile de venir se faire signaler, mais le nombre attendu ne s'est pas encore présenté. Nous avons reçu jusqu'alors environ 1500 demandeurs d'asile et quelques réfugiés. Ce n'est pas l'effectif attendu. », a-t-il fait savoir. L'enregistrement et la vérification concernent quelque 60.000 expatriés demandeurs de protection, soit 29.000 Centrafricains, 23.000 Congolais de la RDC, 9.000 Rwandais, 450 Angolais, ainsi que des réfugiés burundais, sierra-léonais, ivoiriens... « L'opération permettra au gouvernement et au Haut-commissariat aux réfugiés (HCR) d'adopter une politique digne de ce nom, en matière de scolarisation des enfants, d'assistance sanitaire aux plus vulnérables, ainsi les abris... Cela nous permet de canaliser l'aide nécessaire aux réfugiés. », a indiqué Ebita Gama-Droms. En effet, au niveau du site d'enrôlement des réfugiés ouvert au centre Nazareth à Brazzaville, le travail se fait à la chaîne entre le bureau du HCR de Brazzaville et le CNAR. « La personne arrive d'abord devant le premier bureau, en présentant tous ses documents, tels que l'attestation provisoire de séjour (APS) ou bien la carte de réfugié. Il y a parfois des réfugiés qui ont



Photo du centre d'enregistrement biométrique

perdu toutes leurs pièces. A ceux-là, on procède à la vérification de ses coordonnées à partir de la base des données détenues par le HCR et le CNAR, puis elle passe à un autre bureau, au cas où ses informations existent dans le fichier », explique un responsable.

L'HCR et le CNAR continuent de recevoir des nouveaux demandeurs

« C'est une opération régulièrement effectuée par le HCR, en principe, tous les deux ans. La dernière date de 2011. Il s'agit de vérifier la population des réfugiés encore présente sur le territoire. Nombreux pays ont introduit la biométrie dans les passeports, il est donc normal qu'on le fasse aussi pour les réfugiés. Avec la biométrie, on peut capturer les données de chaque individu et cela permet d'éviter les doubles emplois. », a précisé la chargée de protection au HCR, Ginouvie Edith.

Likouala pour des réfugiés centrafricains, et que l'assistance apportée ne concerne que les produits PAM. L'Etat congolais, avec le soutien des autres partenaires, apporte également assistance aux soins de santé, à l'éducation et à l'abri ». Cette opération visant essentiellement à vérifier la carte de réfugié ou l'APS pour les réfugiés vivant à Brazzaville prendra fin le 1er septembre prochain. Par ailleurs, explique le conseiller juridique au CNAR, le HCR et son service vont continuer de recevoir des nouveaux dossiers de demande d'asile ou de titre de réfugié. Mais sur ce point, le HCR est assez clair, « il sera quasiment impossible au HCR de payer par exemple des maisons en ville pour loger les réfugiés. Nous apportons juste une assistance ponctuelle aux personnes vulnérables ou à besoin spécifique ».

Fiacre Kombo

VATICAN

Le Pape inaperçu au milieu des fidèles lors d'un culte

Une photo de la messe de vendredi matin dans la basilique Saint-Pierre a fait le buzz sur les réseaux sociaux : au milieu des fidèles, le pape priait incognito.

La messe de 7 h du vendredi dernier aurait dû être une messe comme les autres. Des fidèles, touristes et Romains des environs de la Place Saint-Pierre, sont venus à cet office dans la basilique Saint-Pierre avant de vaquer à leurs occupations de la journée. A l'autel, le prêtre célébrait selon le rituel de l'Eglise catholique. Rien que du banal, surtout parce que le pape François a pris l'habitude de célébrer ses propres messes du matin à la résidence de la Maison Sainte Marthe où il continue de loger et non dans la chapelle Redemptoris Mater, la chapelle des papes. Les fidèles étaient donc là plus

par dévotion que par souci de voir le pape. D'ailleurs, en ce temps de vacances, celui-ci n'apparaît plus qu'à deux rendez-vous publics : à l'audience

« mais, le type là-bas, ce ne serait pas le pape ? »

générale du mercredi matin, et à l'Angélus, le dimanche à midi. Ses messes du matin, où il avait l'habitude d'accueillir une vingtaine de fidèles de tous horizons, se déroulent désormais sans public. Car les demandes venaient des

quatre coins de la planète et ne pas en exaucer une, créait du désagrément pour tous. Les fidèles de vendredi matin savaient tout cela. Ils priaient lorsque l'un d'eux, poussant son voisin du coude, a murmuré : « mais, le type là-bas, ce ne serait pas le pape ? » Remue-ménage et branle-bas de combat : le pape était, en effet, venu dans sa simplicité habituelle, prendre place dans les travées ordinaires, sans gardes - corps ni services de sécurité trop visibles. Et comme tous les fidèles, il se levait et s'agenouillait selon l'ordonnement liturgique. La messe terminée, il s'en est allé, comme tout Romain ayant accompli ses obligations chrétiennes du matin.

L.Mp.

L'Eglise aux prises avec les politiques en Italie

La très catholique Italie se découvre anticléricale après les pesantes critiques des évêques sur la gestion de la question de l'immigration.

C'est un évêque, au nom presque prédestiné, qui a mis le feu aux poudres. Mgr Nunzio Galantino (Nunzio = nonce, ambassadeur du Vatican, Ndlr), secrétaire de la conférence des évêques, s'est élevé contre le populisme autour de la question sur l'immigration. Mgr Galantino s'en était d'abord pris aux « racoleurs de quatre sous qui disent des choses extraordinairement bêtes pour quelques votes ». Puis, il avait remis une couche contre l'ensemble du gouvernement, accusé de n'être pas à la hauteur des enjeux du moment, parce que traitant la question des migrants sans grandeur de vue.

Pour sa première sortie, tout le monde avait vu dans la prise de position de l'évêque une attaque contre le mouvement populiste de la Ligue du Nord qui soutient une politique de tolérance zéro face à l'immigration, appelant à les renvoyer tous chez eux. « Il ne faut pas africaniser l'Italie », martèle à longueur de meetings Matteo Salvini, le charismatique leader de la Ligue. « Si le pape veut des immigrés, il n'a qu'à les prendre chez lui i au Vatican », a-t-il dit.

Un peu plus tard, il a rectifié le tir : « je n'ai rien contre l'Eglise dans son ensemble, moi le catholique pécheur. Je m'en prends à un évêque communiste, pour ne pas dire plus », a soutenu M. Salvini. Il n'empêche : même le gouvernement de l'autre Matteo, le premier ministre Matteo Renzi, s'est senti touché par cette critique du haut-prélat, jugée « injuste » et « démotivante ». Le fondateur de la communauté Sant'Egidio, le très catholique Andrea Riccardi avait, en effet, estimé qu'« il manque une vision d'ensemble. Les factions politiques jouent une vilaine guerre électorale, réduisant un phénomène global, complexe et inarrêtable à la seule urgence des débarquements. Il faut à tout prix raisonner ».

« Nous faisons jusqu'au bout notre travail de grande démocratie », a répondu le ministre de l'Intérieur, Angelino Alfano. « Nous sauvons des vies et nous rapatrions ceux qui ne fuient pas la guerre ou les persécutions. Nous faisons un métier différent de l'Eglise ». Différent peut-être, mais pas pour cela plus efficace aux yeux de Mgr Galantino car l'Italie, selon lui, ressemble à « un puzzle d'ambitions personnelles au sein d'un petit harem de cooptés et de fourbes ». Or, a-t-il pesamment attaqué, le peuple n'est « pas seulement un troupeau à conduire et à tondre ». Propos incendiaires et attaqués de partout, au point où Mgr Galantino a été invité par certains de ses pairs à se faire plus « diplomate » et moins présent sur les médias.

Il devait prendre la parole jeudi à une rencontre dans le Trentin pour rendre hommage à la figure d'Alcide de Gasperi, un catholique italien fervent donné comme symbole du service par la politique. Il a renoncé à se présenter préférant envoyer son discours qui a été lu par d'autres. A Rome, le pape François a publié un message dans lequel il rappelle que « migrants et réfugiés nous interpellent », et que ce défi appelle « la réponse de l'Evangile de la miséricorde ».

Lucien Mpama

SOUDAN

Omar el-Béehir accepte une trêve de deux mois avec les rebelles

L'arrêt des hostilités permettra aux parties en conflit de préparer l'ouverture d'un dialogue national, et d'offrir en même temps une nouvelle amnistie aux insurgés, a affirmé jeudi le président soudanais Omar el-Béehir. Recherché depuis 2009 par la Cour pénale internationale pour crimes de guerre dans la région du Darfour, le président soudanais appelle depuis plusieurs mois à un dialogue avec les rebelles qui refusent de venir à la table de négociations.

« Nous sommes disposés à un cessez-le-feu global pour une période de deux mois, jusqu'à ce que ce dialogue soit achevé dans un climat sain », a dit le président devant des membres de « l'Assemblée générale pour le dialogue national ». Dans la foulée, il a annoncé la date du 10 octobre pour le début des discussions. « Nous renouvelons notre offre d'amnistie à ceux ayant porté les armes mais qui voudraient prendre part au dialogue », a-t-il ajouté, tout en soulignant que « ceux qui sont coupables de meurtre ne seront pas libérés ».

« Nous appelons à un arrêt de la guerre. Notre position n'est pas un signe de faiblesse (mais) nous sommes des partisans de la paix, et le plus grand obstacle à celle-ci est le refus par les autres parties d'engager un dialogue libre », a poursuivi le président soudanais.

Depuis 2003, des insurgés, accusant notamment Khartoum de les marginaliser économiquement et politiquement, s'opposent à l'armée soudanaise dans la région du Darfour, dans l'ouest du pays. Selon l'ONU, ce conflit a fait plus de 300.000 morts et 2,5 millions personnes déplacées.

Yvette Reine Nzaba

FOOTBALL

Pogba dans le maillot de Platini !

L'attaquant de la Juventus portera désormais le maillot N°10 : une promotion et une responsabilité.

Fini le temps où Paul Pogba faisait rigoler les xénophobes à la Fédération italienne de football. On se rappelle la gaffe de l'actuel président de cette fédération (alors candidat à la présidence) sur le trop d'étrangers dans le championnat : « *un super pobà a à peine fini de manger ses bananes qu'il devient titulaire chez nous* », avait ironisé en juillet 2014 Carlo Tavecchio. Depuis lors, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts de Turin. Tavecchio s'est excusé et, surtout, le Français a montré que tout en mangeant des bananes, il savait jouer au ballon rond et marquer des buts.

Au point que la Juventus de Turin, « la Juve », a décidé de témoigner confiance et reconnaissance au jeune attaquant français de 22 ans : il sera désormais N°10 ! Il abandonne le N°6 où il a brillé des mille feux pour être la pièce maîtresse de l'attaque de la Juventus. L'honneur est grand, mais la responsabilité plus énorme encore dans un des clubs italiens les plus titrés (championne du scudetto de ces quatre dernières saisons !). Il faudra être à la hauteur de la tâche.

Mais il faudra aussi être à la hauteur de l'histoire. Car le Français va porter un numéro mythique au sein de la Juve. Avant lui, ce N°10 avait été porté par des noms de prestige tels que Alessandro Del Piero, Roberto Baggio et... Michel Platini, un autre Français ! La saison passée, le N° 10 de la Juve, c'était Carlos Tevez désormais passé au Boca Juniors, en Argentine. Pogba a dans ses pieds la clé du succès ou non de la Juve cette saison.

Lucien Mpama

Le week-end des Diabls rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Israël, 1^{re} journée, 1^{re} division

Mavis Tchibota était titulaire sur le côté gauche du milieu de Kfar Saba, en déplacement chez l'Hapoel Ra'anana. Impliqué sur le premier but, avec une remise aérienne en première intention, Tchibota a été remplacé à la 73^e alors que son équipe menait 2-0. Mais les locaux marqueront deux buts aux 91^e et 95 minutes. Score final 2-2.

Israël, 1^{re} journée, 2^e division

Titulaire, Romaric Etou n'a pu empêcher la défaite du Beitar Tel Aviv chez l'Hapoel Ashkelon (1-3).

Russie, 6^e journée, 1^{re} division

Delvin Ndinga était titulaire lors de la victoire du Lokomotiv Moscou sur le terrain d'Ufa (3-0). Le Lokomotiv, 3^e avec 14 points, confirme son bon début de saison.

Slovaquie, 6^e journée, 1^{re} division

Yves Pambou-Loembet est resté sur le banc lors de la victoire du DAC Dunajska Streda sur le pré du Zemplin Michalovce (3-0).

Suisse, 6^e journée, 2^e division

Nouveau revers pour Aarau et Igor Nganga, titulaire, sur le terrain de Schaffhausen (1-0). Avec 3 points en 6 matchs, Aarau est 9^e sur 10. Et reste sous la menace du dernier, Le Mont,

qui joue ce dimanche.

Turquie, 2^e journée, 1^{re} division

Sans Christopher Samba, absent du groupe, Trabzonspor créé la surprise en l'emportant 2-1 à Besiktas.

Turquie, 2^e journée, 2^e division

Sylver Ganvoula n'était pas dans le groupe d'Elazigspor, tenu en échec à domicile par Giresunspor (1-1).

Ligue 2, 4^e journée

Chris Malonga n'a pas perdu de temps : entré en jeu à la 71^e, il offre la victoire à Laval face au Red Star à la 85^e : lancé dans l'axe par une petite louche d'Alioui, résiste au retour d'un défenseur adverse et lobe Plané du pied gauche. Un retour gagnant pour l'ancien Monégasque, dont le dernier but en France datait du 5 novembre 2011. Avant son but, le numéro 11 du Stade Lavallois s'est distingué par quelques passes bien dosées. De bon augure pour la suite de sa saison.

Défaite frustrante pour Hugo Konongo et Créteil, battus à domicile par Metz (1-2). Malgré une pluie d'occasions franches, les Cristolliens s'inclinent sur deux penaltys, dont un très litigieux, des Messins.

Titulaire, Dylan Bahamboula a joué l'intégralité du match nul du Paris FC à Sochaux (1-1). Une grosse occasion manquée

à la 87^e sur un excellent service de Grange.

Sans Congolais dans son onze de départ, Nancy prend un point à Nîmes (2-2) grâce à l'égalisation de Christ-Emmanuel Maouassa. Entré à la 82^e, le champion d'Europe U17 (avec la France) trompe Michel d'une frappe au ras du sol. Remplaçant, Brice Samba est resté sur le banc, tandis que Tobias Badila et Yann Mabella étaient laissés à la disposition de la réserve.

Sans Hardy Binguila et Charlevy Mabiala, non retenus, Auxerre chute à Tours (1-3).

Allemagne, 4^e journée, 3^e division

Sans Francky Sembolo, non retenu, Osnabrück chute à domicile face à l'Hansa Rostock (0-1). Et traîne en bas de classement (19^e et avant dernier avec 2 points). Sans Pitchou Mouaya, convalescent, Hallescher corrige Weden Wiesbaden (3-0). Un succès qui permet à Hallescher de sortir de la zone rouge (17^e avec 3 points).

Angleterre, 4^e journée, 4^e division

Clevid Dikamona est resté sur le banc lors du match nul de Dagenham and Redbridge sur le terrain de Wycombe (1-1). Avec seulement une unité au compteur, Dagenham est lanterne rouge.

Belgique, 5^e journée, 1^{re}

division

Charleroi et Francis N'Ganga concèdent le match nul face à Westerlo (0-0). Depuis leur élimination en Ligue Europa, les Zèbres peinent à se relancer (2 points en 3 matchs) et sont 10^e avec 6 points au compteur.

Absent la semaine dernière, Marvin Baudry retrouvait son poste dans le onze de départ de Zulte-Waregem, tombeur du FC Bruges (2-0). Avant d'être remplacé à la 89^e, Baudry a livré une prestation appliquée face au favori de ce championnat de Belgique. Avec ce succès, Zulte double sa victime du jour et se place à la 5^e place.

Ecosse, 3^e journée, 2^e division

Entré à la 77^e minute, Dominique Malonga n'a pu changer le cours du match perdu par Hibernian sur le terrain des Glasgow Rangers (0-1). Le score était déjà acquis lors de son entrée en jeu.

Espagne, 1^{re} journée, 1^{re} division

Philtzérald Mbaka n'était pas dans le groupe de Getafe, battu par l'Espanyol Barcelone (0-1).

Estonie, 26^e journée, 1^{re} division

Sans Allan Kimbaloula, toujours en instance de départ, Kalju fait match nul chez le Tallinna Infonet (2-2). Et glisse de la 1^{re} à la 3^e place, doublé par Flora et Levadia.

Camille Delourme

Avec la carte Visa d'Ecobank, le monde est à portée de main.

La carte Visa Ecobank offre :

- souplesse
- sécurité
- liberté
- accès international

Retirez directement sur votre compte sur plus d'1,8 million de GAB et 29 millions de TPE à travers le monde.

La carte Visa Ecobank accède à votre compte pour vos transactions partout dans le monde.

Pour plus d'informations, renseignez-vous en agence, ou envoyez un email à ecobankcg@ecobank.com



AFFAIRE DANIEL SAFU

FFJ-Afrique veut saisir la Cour africaine de justice

L'ONG attend porter devant cette instance continentale un déni des soins médicaux imposé à ce journaliste condamné à deux ans de prison.

Dans une communication faite le 23 août, l'association de défense et de promotion de la liberté de la presse, Freedom for journalist (FFJ-@frique), a annoncé ses intentions de saisir, à travers une requête, la Cour africaine de justice et de droits de l'homme de l'Union africaine, en faveur du journaliste Daniel Safu.

Citant les informations qui lui sont parvenues, FFJ-Afrique a noté que le journaliste et directeur de Les Points saillants Plus, un périodique paraissant à Kinshasa, condamné à deux ans de prison ferme au Kongo central, pour « outrage au chef de l'État et imputations dommageables » à deux élus locaux, est privé des soins de santé adéquats alors que son état se dégrade chaque jour. Selon cette ONG, les jambes de Daniel Safu, déjà tourmenté par une malaria aiguë, sont enflées et les soins administrés sont inappropriés. « C'est depuis cinq jours que les jambes sont enflées et ont pris des proportions inquiétantes; j'ai du mal à me tenir debout et la fièvre née de l'enflure ne baisse pas. Le service médical de la prison m'a amené à l'hôpital



Le journaliste Daniel Safu

de Kinkanda mais les douleurs sont toujours là. Je suis hospitalisé dans cette cellule de trois lits mesurant cinq mètres carrés », aurait déclaré Safu au correspondant local de FFJ-Afrique qui lui a rendu une visite dans sa cellule. La suite des actions antérieures Pour FFJ-@frique, cette action n'est que la suite logique d'autres démarches menées précédemment. LONG a affirmé avoir déjà lancé un cri d'alarme sur la santé de ce journaliste incarcéré à Matadi. Cet appel n'a eu aucun écho de la part des autorités. « Nous avons lancé une alerte, le 23 juillet dernier, sur l'état de santé du journaliste dont le

transfert vers un établissement approprié était prioritaire mais aucune autorité n'y a prêté son oreille. La responsabilité devra être établie au cas où un malheur adviendrait au journaliste bien que condamné à des droits acquis comme l'accès aux soins de santé appropriés », a déclaré le chargé d'aide judiciaire à FFJ-Afrique, maître Gérard Kashama.

Parlant de l'instance visée, ce juriste a fait observer que, conformément au protocole portant statut de la Cour africaine de justice et des droits de l'homme, en son article 28, point g, il est disposé que la cour est compétente sur

l'existence de tout fait qui, s'il est établi, constituerait la violation d'une obligation envers un État-partie ou l'Union. « Comme il est clairement indiqué dans la charte de cette instance que les affaires portées devant la Cour relatives à une violation alléguée d'un droit de l'homme ou des peuples sont introduites par requête écrite adressée au greffier, comme c'est le cas devant nos juridictions nationales, nous allons, dans un bref délai, saisir le greffe de cette cour au sujet de ce qui nous paraît comme une mort programmée du journaliste Safu », a ajouté l'avocat dont l'organisation suit de près l'évolution du dossier.

Pour FFJ-@frique, en effet, en gardant le journaliste dans des conditions inhumaines, on viole délibérément les dispositions de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples et les autres instruments pertinents ratifiés par l'État-partie concerné. « Nous sommes optimiste que le greffier notifiera immédiatement la requête à l'État-partie qui est la RDC », a souhaité l'organisation.

Daniel Safu, rappelle-t-on, a été interpellé avant d'être extrait, de force, de sa chambre d'hôtel le 1er juin 2015, par des agents se réclamant de la police munis d'un mandat d'arrêt émis par le

parquet près le tribunal de paix de Matadi. Il lui est reproché ses propos jugés outrageants et diffamants tenus le 25 mai sur « Plateau oval », une émission diffusée sur Radio Télé Atlantic (RTA), un média local, émettant à Matadi, alors qu'il émettait vertement des critiques sur la gestion jugée catastrophique de la province à une époque donnée comparative-ment à la gestion actuelle.

Safu, écroué à la prison centrale de la province, a été condamné au premier degré, peine reconduite en appel au tribunal de grande instance de Matadi. Il a été transféré à l'hôpital de Kinkanda, accompagné de dix policiers mais il a été ramené à sa cellule alors que son cas nécessitait une hospitalisation.

FFJ-@frique avait instamment demandé aux autorités de la province d'ordonner une urgente hospitalisation du journaliste et le bénéfice de l'urgence au regard de son état de santé fort préoccupant. Dans son dernier rapport à mi-parcours publié dernièrement sur la presse concernant l'Afrique francophone, FFJ-Afrique a noté que le Burundi, la RDC, le Madagascar, la Guinée-Conakry et la Côte d'Ivoire ont plus violé la liberté de la presse, en s'illustrant dans les attaques contre les journalistes et les médias.

Lucien Dianzenza

DIALOGUE NATIONAL

Le décor se met en place

Les difficultés, qui assaillent la Céni actuellement dans l'impossibilité de planifier toutes les opérations électorales conformément à ses prévisions, s'inscrivent, d'après l'opposition, dans un schéma bien ficelé visant à créditer l'option du dialogue.

Dialogue national. Le concept est de nouveau sur toutes les lèvres. Tant à la majorité qu'à l'opposition, le sujet est abordé avec grand intérêt eu égard à l'enjeu qu'il représente par rapport au devenir du pays. Le « vrai-faux » rapprochement entre le pouvoir en place et l'Union pour la démocratie et le progrès social, via des rencontres secrètes tenues récemment à Bruxelles pour planifier les divergences autour du dialogue, a ravivé la passion sur cette question. Entre-temps, l'imminence de ce forum politique devient de plus en plus perceptible devant les difficultés qui s'annoncent sur le processus électoral en cours. Le nouveau report des élections des gouverneurs dans les nouvelles provinces issues du démembrement n'est venu qu'obscurcir une situation déjà floue avec, à la clé, le statut des députés provinciaux actuels appelés à les élire alors qu'ils sont hors mandats.

Comment résoudre une telle équation liée à la légitimation même des nouveaux gouverneurs ? Une question qui taraude bien d'esprits

au moment où l'incertitude place encore sur la tenue les élections provinciales, municipales et locales annoncées concomitamment pour le 25 octobre 2015. Au demeurant, comme allèguent certaines langues, tout serait mis en œuvre pour affaiblir la Centrale électorale et la mettre dans l'impossibilité de planifier toutes les opérations électorales conformément à ses prévisions. Accablée par des difficultés de toute sorte, la Céni est visiblement dépassée par les événements, ne sachant par quel bout prendre pour être en phase avec le cycle électoral 2015-2016 en plein balbutiements.

Cette cacophonie est brandie par la Majorité comme un facteur déterminant pouvant justifier la tenue du dialogue. Dans le camp présidentiel, on est convaincu de la portée salutaire de ce forum national censé aboutir à un compromis politique de nature à décanter l'impasse politique de ces derniers temps, notamment celle relative à l'élection des nouveaux gouverneurs. D'après certaines indiscretions, il appert que la proposition de les nommer par le chef de l'État en passant outre les dispositions constitutionnelles est de plus en plus évoquée. Au nom d'un compromis politique, cela pourrait être possible, argue-t-on à la majorité qui pense ainsi mettre dans le coup la Cour constitutionnelle pour

créditer la démarche tout en s'appuyant sur l'axiome qui consacre la primauté du compromis politique sur la loi.

En fait, toutes les difficultés qui se posent dans la conduite du processus électoral sont censées être résolues dans le cadre dudit dialogue réfuté par une certaine opinion qui y voit une combine destinée à baliser la voie pour un éventuel glissement du cycle électoral et, par ricochet, du mandat de Joseph Kabila. La majorité, révèlent des sources, voudrait pousser l'outrecuidance en tentant d'obtenir, par la voie du dialogue, l'élection du président de la République au suffrage indirect. L'article 218 de la Constitution alinéa 4 serait ainsi exploité judicieusement pour parvenir à cette fin, dénonce l'opposition. Ce dernier dispose : « (...) Le projet, la proposition ou la pétition n'est pas soumis au référendum lorsque l'Assemblée nationale et le Sénat réunis en congrès l'approuvent à la majorité des trois cinquièmes des membres qui les composent ».

Cela étant, la coalition au pouvoir a aujourd'hui les coudées franches pour forcer le dialogue politique présenté comme la seule alternative susceptible de contourner le verrou de l'article 220 qui écarte son autorité morale de la course à la présidentielle de novembre 2016.

Alain Diasso

ÉLECTION DES NOUVEAUX GOUVERNEURS

Un nouveau chronogramme de la Céni attendu

La centrale électorale s'attelle présentement à harmoniser son calendrier pour le rendre compatible au processus de mise en place des nouvelles provinces et à l'installation des bureaux définitifs des Assemblées provinciales.

On ne le dira jamais assez, le processus électoral en RDC est en train de patauger dans les méandres de la cacophonie. Manque de planification et improvisation sur fond de précipitation semblent caractériser la Céni visiblement dépassée par les événements. Après avoir récupéré ses prérogatives alors confisquées par le vice-Premier ministre chargé de l'intérieur qui fixa unilatéralement l'élection des gouverneurs de vingt et une nouvelles provinces de la RDC issues du découpage au 30 juillet 2015, la Céni a cru faire œuvre utile en la renvoyant au 6 octobre prochain.

C'était sans compter avec les diverses contraintes liées à l'installation effective des nouvelles provinces. De sorte qu'à la clôture du dépôt des candidatures le 21 août, l'institution électorale s'est rendu compte que bien des préalables n'étaient pas encore réunis pour activer la machine électorale. Force a été de constater que « les nouvelles assemblées provinciales ont, dans la plupart des cas, clôturé leur session extraordinaire sans savoir épuisé l'ordre du jour tel que déterminé par l'article 9, alinéa 1er de la loi de programmation n°015/004 du 28 février 2015, déterminant les modalités d'installation des nouvelles provinces ». Face à cette contrainte résultant des aléas du terrain, la Céni s'est vue dans l'obligation de revoir son chronogramme. D'où le

deuxième report à une date qui n'est pas encore fixée de l'élection des nouveaux gouverneurs.

Moralité : la Centrale électorale veut se donner un temps pour peaufiner un nouveau calendrier électoral harmonisé voulu réaliste et compatible « aux diverses réalités liées notamment au processus de mise en place des nouvelles provinces, en général, et principalement, à l'installation des bureaux définitifs des Assemblées provinciales ». C'est au cours de la plénière du 21 août que la Céni a annoncé ce report en l'absence de son président en soins médicaux à l'étranger. En attendant le nouveau chronogramme, les personnes ayant déjà déposé leurs candidatures disposent du droit d'ajout, de retrait et de substitution des candidatures, précise le communiqué de la Céni. Ceux qui ne l'ont pas encore fait ont une opportunité d'aller se présenter aux bureaux de réception et de traitement des candidatures pour aviser leurs candidatures.

Au-delà, une certaine opinion assimile tous ces développements à une manœuvre sordide de la Céni visant à créer les conditions du glissement du mandat présidentiel au-delà de 2016 pendant qu'une autre les considère comme résultant d'un manque de prévoyance dans le chef de ses animateurs.

A.D.

ART PLASTIQUE

La primature commande les collections de portraits des rois coloniaux et chefs d'État du Congo

L'artiste plasticien Paul Ngoy Nsenga Binthelu a récemment été encouragé par le Premier ministre, Augustin Matata Ponyo, pour la réalisation de la collection des images historiques des rois coloniaux du Congo (RDC) de 1885 à 1960, notamment les portraits des rois Léopold II, Albert 1er, Léopold III et Baudouin 1^{er} de la Belgique.

Le chef du gouvernement a aussi apprécié la deuxième collection de l'artiste plasticien, précisément les images historiques et portraits des chefs d'État de la RDC depuis 1960 jusqu'à ce jour; il s'agit de Joseph Kasavubu, premier président du pays, de Laurent Désiré Mobutu, de Laurent Désiré-Kabila et de Joseph Kabila. Matata Ponyo a, à cet effet, appuyé la réalisation du projet par la commande d'un lot important desdites œuvres pour le compte de la primature, fait savoir l'artiste plasticien Paul Ngoy Nsenga aux Dépêches de Brazzaville. Aussi le Premier ministre a-t-il officiellement saisi les ministres concernés par ce projet (Culture et Arts; Enseignement supérieur et universitaire et Enseignement Primaire, secondaire et initiation à la Nouvelle citoyenneté) pour une étroite collaboration avec le plasticien, vu l'importance scientifique, éducatif et culturel de ces deux œuvres au profit de la nation.

Structure publique sous tutelle du ministère de la Culture avec le directeur général Omari Shadari à la tête de son conseil d'administration, le Fonds de promotion culturelle a aussi manifesté un intérêt pour le projet de grande qualité historique de Paul Ngoy Nsenga Binthelu. Le Fonds a donc l'option d'appuyer le projet par un financement conséquent et échelonné. Ceci permettra donc à l'artiste de bénéficier d'un prêt pour

la réalisation de ces œuvres et la production quantitative et qualitative des portraits des rois coloniaux et des chefs d'État congolais, des drapeaux et armoiries du Congo depuis 1885 jusqu'à ce jour. Ces œuvres seront utilisées comme images didactiques scientifiques, éducatifs, culturels et touristiques.

Artiste plasticien et secrétaire général de la Coopérative des artistes congolais en arts plastiques basée à Lubumbashi, Paul Ngoy Nsenga Binthelu a officiellement été reçu en audience le 15 janvier dernier par le ministre de la Culture et Arts, Baudouin Banza Mukalay Nsungu. Il venait présenter au ministre les deux premiers échantillons de deux collections des images historiques des rois coloniaux et des chefs d'État du Congo. Banza Mukalay avait alors promis d'impliquer personnellement en intervenant auprès du Premier ministre afin que le projet bénéficie d'un appui gouvernemental. Et le 11 mars, le chef du gouvernement autorisait que l'artiste plasticien soit reçu par son directeur de cabinet adjoint en charge des questions juridiques, administratives, sociales et culturelles John Bipila Hussein Moja, pour une séance de travail à la primature. Ensuite, le chef du gouvernement recevait les deux tableaux de portraits des œuvres d'art, tout en appréciant le travail abattu par Paul Ngoy Nsenga Binthelu. Féru de l'art, Matata Ponyo promettait à l'artiste son appui au projet par la commande d'un lot important. Et en avril 2015, Paul Ngoy Nsenga a été invité par une séance de travail au ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et Initiation à la Nouvelle citoyenneté avec le conseiller John Kanu chargé du partenariat avec le ministère.

Martin Engimo

FESTIVAL TOSEKA

Les stars du continent déjà au rendez-vous

Parmi les premiers arrivés à Kinshasa, il y a l'importante délégation ivoirienne, avec en tête l'imparable « couple Michel Gohou-Clémentine », Adama Dahico, le Gabonais Omar Defunzu, le camerounais Valérie Ndongo, le Marocain Oualas et le Rwandais Michael Sengazi.

Il n'y a plus aucun doute à se faire à propos de la tenue de Toseka 3 annoncé depuis septembre dernier. À quelques heures de tenir sa troisième édition, le festival international d'humour de Kinshasa a déjà accueilli une dizaine d'hôtes. Premiers à fouler le sol congolais aux premières heures ce matin, Gohou et une partie de la bande réputée des humoristes de la série Ma Famille, en l'occurrence les bonnes copines Clémentine, alias Cléclé, et Amélie, Decotthey et Abasse auxquels se sont joints Adama Dahico, Le Magnific et l'ambassadeur Agalawal pour l'évènement qui ouvre ses portes déjà le 26 août au Théâtre de Verdure. Cette première équipe de choc déjà très attendue à Kinshasa s'est réjouie d'avoir à prendre part à la grande manifestation qui se poursuivra jusqu'au 30 août. Dans le hall de l'hôtel Memling où ils sont tous logés, Adama Dahico s'est tout de suite confié aux Dépêches de Brazzaville sur les premières heures passées dans la capitale : « Nous sommes arrivés aux environs d'une heure du matin. Nous avons trouvé un pays où la chaleur humaine est toujours d'actualité. Les gens sont toujours souriants et accueillants », a-t-il dit. Et pour ce qui est de sa participation à Toseka 3, Adama a déclaré : « Nous sommes contents d'être là et de participer à ce festival d'humour qui est pour nous une rencontre, un moment de retrouvailles, une fête même de la

joie. Et parce que la vie c'est le partage, là où il y a le partage, il y a forcément de la bonne humeur. Nous sommes venus pour le public congolais qui nous



L'ambassadeur Agalawal, Clémentine et Adama Dahico dans le hall d'entrée de l'hôtel Memling

a toujours bien accueillis ». Et Adama de renchérir sur le champ : « Nous sommes là pour la troisième édition de Toseka. Nous avons été à la première, la deuxième et maintenant à la troisième parce que vous savez chez nous les artistes, il y a un premier mandat, un deuxième mandat, puis un troisième et plus. Mais dans d'autres métiers, il y a un premier, un deuxième mais pas de troisième mandat. Chez nous ce n'est pas possible mais ailleurs, il faut forcément réviser les contours ».

De son côté, Cléclé a fait éga-

lement son petit commentaire : « Je suis toujours heureuse d'être à Kinshasa, c'est ma deuxième participation à Toseka et je pense qu'avec la grâce de Dieu, on va bien s'amuser. Car pour moi, c'est un jeu ». Par ailleurs, « Madame Gohou » a tenu à dire l'importance que revêt l'évènement à ses yeux de la sorte : « En

plus, c'est un moment agréable d'échanges entre nous Africains. Toseka c'est une plate-forme où tous les comédiens africains et artistes se retrouvent, c'est une bonne initiative ».

Quant à l'ambassadeur Agalawal, moins loquace que ses pairs, il s'est contenté de s'adresser aux Kinois en ses termes : « J'étais à la deuxième édition de Toseka, j'ai fait deux cas. Maintenant, je suis à la troisième édition, donc il y aura trois cas. Je vous attends ». Une adresse qui nous a tout l'air d'une invitation.

Nioni Masela

EXPLOITATION MINIÈRE ARTISANALE

«Plus de transparence, moins de contrebande et d'intimidation»

L'appel a été lancé par Labiteziza Seyinda, opérateur artisanal dans une mine d'étain dans l'est de la RDC. Il est partagé par près de quatre-vingt mille mineurs exploitant environ huit cents mines identifiées à travers le pays dans le cadre du projet Promines du gouvernement et de la Banque mondiale (BM). En effet, il résume les inquiétudes d'un secteur qui veut accéder plus facilement aux marchés mondiaux au regard des résultats intéressants du programme de traçabilité iTSCI qui permet de vérifier que les minerais ne proviennent pas des zones en conflit.

Selon les industriels mondiaux de l'étain cités par la BM, le programme iTSCI a permis de tracer 99% de la production de cette matière première en Afrique centrale au cours du premier semestre de l'année 2014. Pour la RDC, le projet Promines associé à ce programme de traçabilité permet de sécuriser les moyens de subsistance de milliers de personnes. En plus, cette initiative aide les entreprises locales à respecter les normes internationales, ajoute la BM. Chaque sac de minerais est pesé, ensaché, étiqueté et suivi depuis la mine jusqu'aux marchés.

Pour rendre le secteur artisanal plus compétitif, une initiative a vu le jour. En intelligence avec le gouvernement, les donateurs privés, les partenaires et autres acteurs industriels, la BM a doté les mineurs des équipements nécessaires dont des motos, des GPS et des ordinateurs. Depuis un certain temps, les motos sont prisées pour la facilité d'accéder dans les petits sites miniers souvent isolés et exploités de manière artisanale. De ce fait, cet engin s'avère être le seul moyen de déplacement adapté aux routes cabossées qui donnent accès à ces différents sites miniers.

À travers ces dotations, l'idée est non seulement d'aider les exploitants mais aussi de faciliter les visites régulières des sites les plus reculés pour l'établissement des rapports de référence, le recensement des incidents, la collecte des données et la surveillance du déploiement de la traçabilité. L'enjeu est énorme car l'activité minière artisanale génère l'essentiel des ressources de certaines provinces minières du pays. On compte pas moins de 280 entreprises parmi lesquelles Apple, BlackBerry, Boeing et Motorola, qui viennent s'approvisionner auprès des exploitants artisanaux de la province du manïema, dans l'est de la RDC.

Laurent Essolomwa

VOLLEY-BALL - 12^E COUPE DU CONGO

VC Espoir et Canon de Ndjili de Kinshasa conservent leurs trophées à Kikwit

Le VC Espoir a remporté la 12^e édition de la Coupe du Congo de volley (en version masculine) organisée dans la ville de Kikwit (nouvelle province du Kwilu).

Le club de volley-ball dirigé par Christian Matata a conservé le trophée remporté en 2014, en battant, le 23 août au terrain du complexe scolaire Lisanga dans la commune de Lukolela à Kikwit, le VC Mwangaza, autre club de la capitale, par trois sets à un. L'athlète Kiangia Tshibangu d'Espoir a été sacré meilleur volleyeur du tournoi. Saluant la performance de son équipe, Christian Matata a déclaré sur Radio Okapi : « Les préparatifs se sont bien déroulés, avec les ambitions de faire du VC Espoir l'un de grands clubs du pays et du continent, le comité met des moyens, mais a pu obtenir le soutien des partenaires de l'équipe ». Il a ajouté que ce succès ragaillardit le staff dirigeant et conforte le moral des joueurs qui vont rapidement s'envoler en septembre pour Barcelone en Espagne afin de préparer la Coupe d'Afrique des clubs champions prévue pour mars 2016 dans un pays du Maghreb. Ce jeune dirigeant sportif ambitieux de faire de son club un géant au pays afin d'être aussi très présent sur l'échiquier continental. En version féminine, le VC Canon de Ndjili a

battu en finale le Daring Club Motema Pembe (DCMP) par trois sets à un, pour la conservation du titre acquis en 2014. Simba de Canon de Ndjili a obtenu la palme de meilleure volleyeuse de la compétition.

Notons que la 12^e édition de la Coupe du Congo de volley-ball s'est déroulée, du 18 au 23 août, à Kikwit, actuel chef-lieu de la nouvelle province du Kwilu. Les rencontres se sont déroulées sur deux sites à Kikwit : le complexe scolaire Lisanga dans la commune de Lukolela et le collège Sadasana dans la commune de Nzinda. Quatre provinces ont participé à cette compétition. La ville de Kinshasa a délégué sept clubs dont quatre chez les messieurs (Espoir, Mwangaza, Force Terrestre et Ouragan) et quatre chez les dames (DCMP, V.Club, Police nationale et Canon de Ndjili). L'ex-province du Katanga a présenté quatre clubs, trois masculins (Negrita, Police Katanga, et Mazembe) et un club féminin (Baraka). Il n'y a eu qu'un seul club du Kasai central, les messieurs de Jamst. Le Kwilu a été représenté par deux clubs masculins (dont Seprocam Bandundu) et deux féminins (dont Okapi). La Fédération de volley-ball du Congo a pris l'option d'organiser la 13^e édition à Lubumbashi.

M.E.

LIGUE DES CHAMPIONS

Mazembe perd face à Al Hilal à Khartoum

La cinquième journée de la phase des poules de la 20e Ligue des champions d'Afrique n'a pas souri au Tout-puissant Mazembe. Le club de Lubumbashi a été battu, le 23 août, au Al Hilal Stadium d'Omdurman à Khartoum par l'équipe locale d'Al Hilal Omdurman par zéro but à un.

Mudathir El Tahir a inscrit l'unique but de la partie dès la 8e minute de jeu, concrétisant une domination farouche d'Al Hilal sur Mazembe dans les dix premières minutes de jeu. Mais, ensuite, les Corbeaux ont pris les rênes de l'autorité dans l'entre-jeu, cherchant en vain de revenir au score. Pour cette rencontre, l'entraîneur français des Corbeaux, Patrice Carteron, a aligné Robert Kidiaba dans les perches, Kimwaki et Salif Coulibaly dans l'axe de la défense, les Ghanéens Frimpong sur le flanc gauche et Richard Kissi Boateng à droite. Le trio du milieu de terrain de Mazembe s'est composé de Merveille Bope, le Ghanéen Daniel Adjei et du Malien Diarra. Le Zambien Rainford Kalaba, le Tanzanien Mbwana Ali Samatta et l'Ivoirien

Roger Claver Assalé ont formé le trio d'attaque de Mazembe. A la fin de la partie, Patrice Carteron n'a pas apprécié le travail de l'arbitre tunisien Youssef Essrayri secondé par ses compatriotes Majed Rhouma et Mohamed Bitouta. « C'est une honte, un tel arbitrage avec par exemple Roger Claver ASSALE qui est fauché par derrière à la dernière minute dans la surface et l'arbitre siffle contre lui ! A l'heure où je parle, il a des soucis avec sa jambe, c'était un penalty plus que flagrant. Des décisions arbitrales à sens unique pendant tout le match. Il est difficile de rester calme, on l'est parce qu'on a bien compris ce qui s'est passé face à Al Hilal. Sur le coup, on est révolté. Dans le football, il y a une justice et ce n'est pas



Mazembe battu par Al Hilal à Khartoum (photo www.tpmazembe.com)

comme ça qu'Al Hilal gagnera la coupe cette année. On se doit d'accepter la défaite qui est difficile à digérer dans la mesure où elle est totalement injuste. C'est réellement l'arbitre par ses décisions qui a totalement influencé le résultat final », a-t-il déclaré. Et d'ajouter : « On a poussé pendant la 2e mi-temps, on méritait un penalty plus que flagrant en toute fin de match. Ça aurait été

un super match nul archi-mérité. C'est pour cette raison que je n'ai pas envie que les joueurs accusent le coup. On saura, dans quelques semaines, montrer ce qu'est le vrai football, celui qu'on produit au TPM avec un public formidable qui encourage son équipe. Et puis, j'espère qu'on n'aura pas une fois de plus ces arbitres contre nous. Ça été un peu trop cette fois-ci. Quand on

sait que le match est retransmis sur BeIn Sport, LC2, SABC1 et les autres médias, c'est une honte de voir ça. A nous de nous en servir pour être plus forts cette année à l'extérieur... ». Rappelons qu'à l'issue de la première confrontation à Lubumbashi, les deux équipes s'étaient séparées sur la marque de zéro but partout. Dans l'autre rencontre du groupe, le club marocain de Moghreb Tétouan a battu Smouha FC d'Égypte par deux buts à un. Au classement, Moghreb Tétouan est premier avec huit points, mais bénéficiant des critères de classement de la Confédération africaine de football. Al Hilal, avec également huit points, pointe à la deuxième position, et Mazembe vient à la troisième place avec huit points aussi. La dernière journée, le 13 septembre, à Lubumbashi contre Moghreb Tétouan sera décisive pour se qualifier ou pas en demi-finale de cette édition de la C1 africaine.

Martin Engimo

DIVISION 1

Belle entame de Dragons/Bilima aux préliminaires

Représentant de la ville de Kinshasa après sa fusion avec Arc-en-ciel (champion de l'Entente provinciale de football de Kinshasa - Epfkin-), l'AS Dragons/Bilima a positivement débuté les préliminaires de la 21e édition du championnat national de football (Division 1).

Les Monstres ont battu, le 23 août, au stade Damar de Matadi dans la province du Kongo Central, les joueurs de Babeti ya Sika de Mbandaka dans la province de

a inscrit l'unique but de la partie sur penalty dans les temps additionnels de la seconde période. La deuxième journée sur ce site est programmée pour le 25 août avec deux affiches : Vutuka contre Dragons/Bilima en premier match et Babeti ya Sika face au FC Nord Sport.

Cette phase qualificative pour la saison 2015-2016 de la Division 1 démarre le 25 août pour les deux autres sites, notamment à Kisangani dans la nouvelle province de la Tshopo (ex- district



Dragons/Bilima de Kinshasa photo d'archives (photo www.Leopardsfoot.com)

l'Équateur par deux buts à zéro. Landu (12e minute) et Bonyanga (37e minute) ont inscrit les deux buts du succès de Dragons/Bilima décidé à revenir dans l'élite du football national et aussi à goûter à nouveau l'ambiance des compétitions africaines interclubs.

Dans l'autre match de ce site de Matadi, la formation locale du FC Nord Sport a eu raison de Vutuka de Kikwit dans la province de Bandundu, par un but à zéro. C'est l'attaquant Muziri Bikila qui

de l'ancienne province orientale) et Kananga chef de l'ex-province du Kasai occidental. On rappelle que le site de Kisangani se compose des quatre clubs (US Socozaki, OC Bukavu Dawa, Eldorado et FC Nkoy Bilombe), alors que le site de Kananga regroupe New Soger, Kilimandjaro, FC Kimai et Océan Pacifique. De ces trois sites seront issus des clubs qualifiés qui compléteront les vingt autres clubs déjà qualifiés pour la Division 1.

M.E.

FOOT-TRANSFERTS

Bakambu va Villareal, Mongongu à Eskisehirspor, et Jirès Kembo à Al Nasr

La fin du mercato d'été fixée au 31 août 2015 s'approche inéluctablement, et le mouvement de transferts s'intensifie. Et les internationaux rd-congolais et d'autres joueurs de souche rd-congolaise continuent donc de se mouvoir d'un club à un autre. C'est le cas de Cédric Bakambu qui finit par quitter le championnat turc pour la Liga espagnole, pendant que Mongongu quitte la France pour la Turquie et que Kembo continue sa carrière aux Emirats arabes unis.

La rumeur était persistante. Finalement, l'information s'est confirmée le lundi. L'attaquant néo-international congolais, Cédric Bakambu, 24 ans, a finalement paraphé son contrat avec Villareal CF, club évoluant en Liga espagnole. Un accord a été trouvé entre le club turc de Bursaspor où a évolué, la saison dernière, l'ancien joueur de Sochaux (actuellement en Ligue 2 française). Bakambu est désormais lié à Villareal jusqu'en 2020 pour un montant sept millions d'euros, alors que Bursaspor l'a acquis de Sochaux, son club formateur (4 saisons, 94 matchs de Ligue 1 et 18 buts) pour 1,8 million d'euros en été 2014. En une saison à Bursaspor, Bakambu a inscrit un total de 21 buts en 39 matchs joués en championnat et coupe de Turquie. Avec ces statistiques, Bakambu a attiré l'attention. La Lazio de Rome s'est intéressé. Finalement, c'est Villareal qui tient le bon bout. L'ancien champion d'Europe avec la France U-19 en 2010 et ayant opté pour les Léopards seniors de la RDC, vient donc prêter main-forte à l'attaque du club entraîné



Cédric Bakambu

par Marcelino Garcia Toral. « Sa vitesse, sa puissance et son sens du but sont des qualités qui nous ont convaincus », peut-on lire dans le communiqué de Villareal sur le joueur. Récemment autorisé à jouer avec les Léopards de la RDC, Cédric Bakambu pourrait peut-être disputer son premier match officiel avec les Léopards le 6 septembre prochain à Bangui contre les Fauves du Bas-Oubangui de la République Centrafricaine. Il a porté le maillot rd-congolais contre le Cameroun (1-1), lors du stage de préparation, à Mons en Belgique, du match de la première journée des éliminatoires de la CAN 2017 contre le Madagascar (victoire congolaise 2-1).

Alors que Bakambu quitte la Turquie, l'on enregistre l'arrivée du défenseur central des Léopards, Cédric Mongongu. 26 ans. En fin de contrat avec Evian Thonon Gaillans relégué en L2 française, le joueur formé à Monaco s'est engagé pour deux ans avec Eskisehirspor, club évoluant en première division turque. Avec déjà un statut de cadre de la sélection rd-congolaise,

Mongongu va certainement faire partie du groupe du sélectionneur Florent Ibenge qui va se rendre à Bangui en septembre.

Il a plusieurs fois été approché afin de jouer pour la sélection rd-congolaise, mais n'a jamais répondu présent. Il s'agit de Jirès Kembo Ekoko, fils du feu ancien buteur international de Vita Club de Kinshasa Jean Kembo Uba Kembo. Ancien du Stade Rennais (23 buts à 141 matchs de 2006 à 2012) en L1 Française, Jirès Kembo vient de signer à Al Nasr (Dubai) pour deux ans, pour un coût de trois millions d'euros. Il évoluait la saison dernière à Al Jaish (Qatar) où il a été prêté par Al Ain, club des Emirats arabes unis qu'il avait engagé en 2012 pour quatre ans. Il a inscrit 15 buts en 36 matchs à Al Ain, et 5 buts en 22 matchs avec Al Jaish. Al Nasr, il rejoint son ancien coéquipier à Rennes en 2011 et 2012, le Burkinabé Jonathan Pitroïbpa. Kembo figure sur la pré-liste de 48 joueurs du sélectionneur Florent Ibenge de la RDC pour le match contre la République Centrafricaine.

M.E.

Des tas de terre entravent la circulation

Les plaintes ne font que monter au sein de la population et surtout des usagers de la route. Motif : le dépôt de sable provenant du curage des caniveaux. Lancés par le conseil municipal et départemental, ces travaux visent à assainir la ville. Seulement, le sable et les immondices sortis des caniveaux obstruent la voie et rendent la circulation difficile. Interrogé à ce sujet par Les Dépêches de Brazzaville, l'un des conseillers du maire de la ville explique et promet que tout va être corrigé.

Pour faire face aux problèmes techniques et administratifs qui se posent suite aux travaux engagés, le conseil municipal et départemental a tenu une réunion élargie aux contrôleurs de la mairie et à toutes les entreprises en charge desdits travaux, le 18 août dernier. Ainsi, des mesures ont été prises pour pallier les aspects évoqués dont celui relatif à la présence sur les voies des tas de terre provenant des fouilles réalisées pour permettre la construction des caniveaux.

En effet, Pointe-Noire est depuis un certain temps en chantier afin de doter la majorité de ses voies des canalisations tant réclamées par la population et les usagers de la route. Ceux-ci, qui se sont fortement réjouis du lancement des chantiers, dès l'entame du mandat du nouveau conseil municipal et départemental, déplorent actuellement la présence

de cette terre qui, déversée sur la chaussée encombre les voies, parfois même après la fin des travaux, et gêne la circulation des personnes et des véhicules, qui se disputent le passage.

« On aurait voulu que cette terre soit enlevée au fur et à mesure que les travaux avancent. Mais ce que nous constatons, c'est que parfois même après les travaux, cette terre traîne toujours sur la chaussée », a déploré un habitant de Mvou-Mvou (ayant requis l'anonymat). Pour Christian, père de famille et habitant l'arrondissement 5 Mongo-Mpoukou, il aurait fallu que l'on ferme toutes les voies où s'exécutent les travaux qui, selon lui, devaient être confiés à des grandes entreprises au lieu que ce soient des PME. « Certaines voies ont été fermées en attendant la fin des travaux, d'autres non. En plus, dans certaines zones, lesdits travaux lambinent alors que la saison



Un des chantiers de construction des caniveaux

des pluies est proche. S'ils ne font pas vite, on risque d'enregistrer des dégâts importants. Je me demande aussi pourquoi le conseil a préféré les confier à des petites entreprises », s'est-il plaint.

Le conseiller du maire a confié que ces travaux ayant été lancés dans tous les arrondissements, il s'avère impossible de fermer toutes les voies concernées. Cela rendrait le trafic plus difficile. Pointe-Noire est en effet confrontée au problème de routes dont la majorité font à peine 7 mètres de large. Le problème est accentué avec l'augmentation du nombre de véhicules. Par ailleurs,

au niveau de ces voies, la zone d'emprise étant très étroite, elle ne peut donc pas recevoir toute la terre provenant des fouilles. D'où la nécessité de la déverser sur la chaussée. En outre, les travaux sont exécutés par des PME (Petites et moyennes entreprises) qui ne disposent pas (comme les grandes entreprises), du matériel pour enlever rapidement cette terre qui sert aussi de protection pour les ouvriers et les travaux. Pour résoudre ce problème, la mairie centrale s'est engagée, au cours de la réunion de mardi dernier, à enlever cette terre en lieu et place des entreprises

reconnues incompétentes afin de faciliter le trafic. Et, étant donné qu'elle même est confrontée au problème d'insuffisance matérielle, les opérations d'enlèvement des mottes de terre se feront progressivement et par secteur.

Pour ce qui est de l'attribution des chantiers aux PME, il a expliqué que cela est due au manque d'intéressement des grandes entreprises aux travaux effectués en pleine ville : « Les travaux en zone urbaine sont chers et compliqués à cause de nombreux obstacles qui jonchent le terrain. C'est pourquoi les grandes entreprises les refusent souvent ». La présence de ces obstacles (poteaux et câbles électriques, câbles de la fibre optique, installés là où doivent passer les caniveaux, conduits d'eau et autres) sont aujourd'hui la cause du retard des travaux de certains chantiers, comme celui de l'avenue Jacques Opangault, en face du camp militaire 31 juillet 1968. C'est pour cela, avant de les poursuivre, il faudrait l'intervention des services habilités (SNDE, SNE...) qui parfois, lambinent dans l'exécution de cette tâche.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

SPORT DE LOISIRS

Le club les amis de Long Beach crée une équipe de football

Dans le cadre de la diversification des activités sportives au sein de l'association des marcheurs, le club les amis de Long Beach a mis en place une équipe de football. La sortie officielle de ladite équipe a eu lieu le 23 au stade Enrico Mattei à Pointe-Noire, à l'occasion d'un match de football qui l'a opposé à Ajax de Mvou-Mvou, une rencontre qui s'est soldée par le score d'1 but partout.

Créé il y a 4 mois, le club des marcheurs, les amis de Long Beach a désormais une équipe de football. Cette équipe a été mise en place par la décision de son président, Mack Soso dans le but de diversifier les activités sportives au sein du club et de permettre aux adhérents de pratiquer la discipline de leur choix. Après la mise en place de l'équipe de football, les responsables du club annoncent la création sous peu de l'équipe de ndzango.

« Nous sommes une association à caractère social ayant pour objectif, l'entraide. Nous menons aussi des activités caritatives. S'agissant du sport, nous avons commencé nos activités par la marche qui est notre activité première. Après notre retour de Brazzaville où nous avons répondu à une invite du président au cours de laquelle il décide de créer deux autres activités : le football et le nzango. D'où le lancement, ce jour, du football et dans les tout prochains jours,

le nzango », a indiqué le secrétaire général de l'association, Ghislain Tchibouélé qui a lancé un vibrant appel aux femmes d'adhérer à leur association afin d'intégrer l'équipe de ndzango en création.

En effet, en dépit du score d'un but partout, les amis de Long Beach sont satisfaits de leur prestation et ont félicité le capitaine de l'équipe, Mack Soso qui a joué quelques minutes avant de quitter l'aire de jeu suite à un choc. « Pour moi, le score d'un but partout est un bon résultat pour le club les amis de Long Beach qui vient de voir le jour alors que l'adversaire est un habitué de la discipline », a appuyé, Jean Toulou, un membre du club de long beach.

De son côté, le président d'Ajax de Mvou-Mvou, Alain Tchicaya, a déploré le comportement de certains membres de son équipe qui ont failli gâcher la fête. « Nous avons réalisé un bon match malgré que celui-ci n'est pas arrivé à terme. Je pense qu'on va fêter comme si rien ne s'est produit. Nous sommes une équipe des vieilles gloires créée depuis 5 ans mais, par manque de championnat nous sommes souvent accompagnés par les jeunes de notre quartier. Je présente mes excuses au club les amis de Long Beach, et j'espère que la prochaine fois tout se passera bien ».

Charlem Léa Legnoki

L'Espace culturel Yaro fait peau neuve

Pour la rentrée prochaine, le public de l'Espace culturel Yaro dans le 4e arrondissement Loandjili à Pointe-Noire aura l'agréable surprise de constater la scène complètement couverte. Ceci, grâce à l'action d'un de ses partenaires, la Société Congo Terminal qui n'a ménagé aucun effort pour offrir à cet espace un visage plus attrayant digne de sa réputation.

Finis les temps où les artistes évoluaient sous un soleil accablant mais surtout à cause des pluies



L'Espace culturel Yaro travaux Crédit photo DR»

plusieurs spectacles étaient ajournés ou annulés.

La nouvelle scène couverte vient soulager les férus des arts scéniques à Pointe-Noire, une ville qui souffre toujours du manque de local approprié pour l'expression

des artistes en attendant d'autres aménagements à venir.

Cette nouvelle réjouit non seulement les gestionnaires de l'espace mais aussi le public fidèle qui avait pris l'habitude de prendre d'assaut l'espace lors des grands événements qui s'y déroulent tels le festival international de musique et des arts Nsangu Ndji Ndji. Les jeudis de Yaro, les projections de cinéma, les prestations diverses en théâtre, musique, conte, sans oublier les ateliers et les formations diverses. Il est aussi un lieu

l'enceinte de la mairie de Loandjili, l'espace Yaro sera délocalisé sur l'avenue goudronnée non loin de l'hôpital général de Loandjili avant de venir louer en face de la même mairie.

Il y a moins de cinq ans, l'espace occupe son local actuel situé non loin de l'école privée Louis Gregory.

L'Espace Culturel Yaro est une entreprise culturelle pour l'encadrement et l'accompagnement de l'artiste, la promotion et la diffusion artistique. La formation,

d'accueil pour des spectacles locaux ou des tournées.

Depuis sa création en 1999 sur l'initiative de Pierre Claver Mabiola, son directeur, l'espace culturel Yaro a eu du mal à se sédentariser. Hébergé jusqu'en 2004 dans

l'encadrement permanent de certains artistes et groupes artistiques de Pointe-Noire, tant dans l'artistique que dans la gestion administrative font aussi partie de leurs actions.

Hervé Brice Mampouya

JEUX AFRICAINS 2015

Le comité d'organisation se montre confiant

Le ministre des Sports et de l'éducation physique et le directeur général des Jeux africains ont rassuré le 20 août lors d'un point de presse que le Congo est prêt à relever le défi du 4 au 19 septembre.

À moins de deux semaines du lancement, le Congo a fait des efforts remarquables dans l'organisation, en témoigne le point des commissions fait par Jean Lounana Kouta. Le directeur général des jeux a indiqué que la commission protocole était à pied d'œuvre pour garantir l'accueil de tous les participants aux 11e Jeux africains. Elle a pris les dispositions particulières pour que l'entrée dans le territoire congolais soit facilitée aux participants. Au niveau des visas, il a été institué le principe de pré accréditation. Chaque délégation a rempli des formulaires d'accréditation. A partir de ce formulaire, des pré -badges seront attribués à tous les participants et parviendront aux intéressés depuis leur pays respectif. Ce pré badge servira de visas d'entrée au Congo. « Une fois sur le territoire congolais, sur présentation de ce pré badge, un badge définitif sera remis à chaque participant qui lui donnera accès aux différents sites soit d'hébergement ou de compétition », a indiqué Jean Lounana Kouta, précisant que le deuxième module de l'aéroport international de Maya-Maya sera exclusivement réservé aux participants. Ce qui permettra une fluidité remarquable au niveau de l'aéroport. Le directeur général des jeux a pour sa part indiqué que tout a été mis en œuvre pour que la

sécurité de tous les participants soit assurée. La commission santé appuyée par la contribution de l'OMS assurera aux participants des dispositions de santé idéales. Conformément

la compétition. L'organisation des transports rassure aussi.

Près de 400 véhicules pour assurer le transport des délégations



Les autobus destinés à transporter les délégations pendant les Jeux (Photo Adiac)

au cahier de charge signé avec l'Union africaine, toutes les dispositions ont été prises pour que les jeux de Brazzaville soient propres. « Tout ce qui est lié au dopage, sera pris en compte », a-t-il dit. Dans les frontières, a-t-il souligné, les dispositions sanitaires assez drastiques ont été prises pour lutter contre des maladies qui pourraient être un grand handicap pour

Le comité d'organisation a acquis près de 400 véhicules de différents types en partant des autocars au grand camion de transport des bagages en passant par les voitures légères pour assurer le déplacement des délégations. Les transports sont organisés de telle sorte que, tous les participants officiels comme athlètes soient transportés dans les meilleures

conditions. Le centre de kintélé est vaste. Le directeur général des Jeux a souligné que les navettes à l'intérieur du site de kintélé seront assurées par 14 bus et 50 véhicules légers. « Ce sont des véhicules électriques non polluants ». L'hébergement des sportifs ne

Jean Lounana Kouta. Les autres invités officiels seront logés dans les différents hôtels de la place. Les chefs de délégation seront logés à Elonda. La famille sportive africaine, les présidents des différentes confédérations seront logés à l'hôtel du complexe muni d'un restaurant approprié. « La restauration des athlètes sera assurée sur un lieu unique. C'est une obligation contractuelle où tous les athlètes doivent être logés au même endroit et restaurés au même endroit. Tous doivent être traités dans les mêmes conditions. L'Etat congolais a signé un contrat avec une grande société en la matière », a précisé le comité d'organisation. En ce qui concerne la communication, le centre multimédia situé dans l'enceinte du site de Kintélé, permettra aux journalistes de faire leur travail dans les meilleures conditions. Rappelons que les disciplines retenues pour ces Jeux africains sont : l'athlétisme, le badminton, le basketball la boxe, cyclisme, l'escrime, le football, la gymnastique, l'Haltérophilie, le Handball, le judo, le karaté, la lutte, la natation, la pétanque, le taekwondo, le tennis, le tennis de table, le Volley-ball, et le Volley-ball de page. Deux disciplines de démonstration sont retenues. Il s'agit du Nzango et de la boxe des pharaons. Quant aux disciplines paralympiques, le Coja a retenu l'athlétisme et l'Haltérophilie.

James Golden Eloué et Rominiqe Nerplat Makaya

Du matériel de compétition pour la gymnastique aérobic

François Bakana, le président de la Fédération nationale a rassuré le directeur général des sports que le matériel mis à la disposition de sa structure, permettra aux gymnastes congolais d'améliorer leurs performances pendant les 11èmes Jeux africains.

Auguste Etsala a remis le 22 août au siège du Coja, le matériel de compétition à la Fédération congolaise de gymnastique. Après ce geste, le directeur général des sports attend que la Fécogym relève en un temps record le défi de l'adaptation. « Les praticables de la gymnastique sont arrivés. Je me fais le plaisir de vous les remettre au nom du ministre des Sports et de l'éducation physique. Et nous pensons que vaut mieux tard que jamais. Vous allez vous adapter sur ces praticables de sorte que vous soyez compétitifs aux 11^e Jeux africains. Vous allez les placer dans vos ateliers pour que les enfants prennent l'habitude de s'y entraîner », a indiqué le directeur général des sports.

Brian Rogee, l'expert gymnaste français qui



Auguste Etsala remettant le matériel au président de la Fécogym (Photo Adiac)

travaille avec la Fécogym a salué la qualité du matériel qu'il estime très performant. Selon lui, le matériel répondant aux normes olympiques est utilisé par les Européens lors de leurs jeux continentaux. « Tout est fait pour que les sportifs prennent leurs aises et se développent au maximum mais je suis sûr que grâce à ce matériel, il y aura de l'évolution. Et tous les sportifs vont pouvoir s'épanouir dans leur sport. Il n'y a pas vraiment de problème. C'est du matériel de bonne qualité. Dans tous les cas, le sportif prendra beaucoup de plaisir et s'adaptera facilement à ce matériel », a commenté l'expert français

« La Fédération congolaise de gymnastique, très comblée d'avoir reçu les praticables tant attendus, pense que les performances seront améliorées pour arriver aux résultats attendus aux Jeux africains. Ces praticables sont olympiques. Je crois que nos gymnastes s'adapteront aux normes olympiques pour améliorer les performances », a ajouté François Bakana.

Faisant le point de la préparation de ses protégés, le président de la Fécogym a affirmé que Mercia Massamba, vice-champion d'Afrique, prépare les Jeux africains à Paris en France et est attendu à Brazzaville le 27 août. Cinq sélectionnés pour la gymnastique artistique qui affûtaient, depuis le 16 août leurs armes à Dakar au Sénégal vont regagner Brazzaville le 25 août soit quatre jours avant que ceux de l'aérobic n'entament une formation internationale qui sera animée du 29 au 2 septembre par les experts de la fédération internationale. « Ce sera le camp d'entraînement international de la gymnastique aérobic ».

J.G.E.

Des religieux s'activent pour la réussite de l'évènement

Plusieurs centaines de fidèles de l'église de Jésus-Christ des saints des derniers jours, ont nettoyé et balayé le week-end dernier, les alentours et abords du stade Alphonse Massamba Débat, où vont se jouer certaines compétitions liées aux Jeux africains.

Selon les initiateurs de cette action sociale dénommée « les mains serviables », l'activité réalisée le samedi dernier vise à assainir et mettre la propriété autour de cette place publique qui va abriter certaines compétitions des onzièmes Jeux africains. « Nous sommes des chrétiens, nous le faisons sans attendre quelque chose en retour. C'est du bénévolat : une manière pour nous de contribuer à la réussite des évènements que Brazzaville va accueillir », a confié le premier conseiller de la diocèse de Brazzaville, Arnel-Nitch Ekiridzo.

Ce responsable religieux a fait savoir, par ailleurs, que sa communauté entrevoit d'étendre l'activité jusque pendant les jeux. « Si les autorités nous l'autorisent, nous allons mobiliser nos frères et sœurs pour le nettoyage et l'assainissement des autres sites. Lors des Jeux africains, nous comptons offrir nos prestations devant les différents endroits où se dérouleront les compétitions, notamment le nettoyage et la remise en état de propreté des gradins, assurer la vente des tickets et la sécurité... », a indiqué Ekiridzo.

Les fidèles de l'église de Jésus-Christ des saints des derniers jours étaient visiblement motivés à répondre à l'appel de leur responsable. Chacun, apportant pelle, balaie, brouette, fauchet, raclette, houe, bêche et bien d'autres matériels. Pour mettre la propriété autour du stade Alphonse Massamba-débat. Peggy Bokitomo, une chrétienne venue du quartier Diata a ex-



Des fidèles en pleine salubrité

primé sa satisfaction.

« Je suis très contente d'avoir participé à cette activité d'aujourd'hui. Ce n'est pas pour la première fois que nous le faisons, c'est quelque chose que nous réalisons pratiquement chaque année. Avec « les mains serviables » nous voulons renforcer les liens d'amitié et d'amour que nous avons toujours suscités pour notre pays », a dit Peggy Bokitomo.

Lucia-Marielle Boyembe, venue de Mikalou, appelle les jeunes brazzavillois à suivre cet exemple. « Lorsque nous servons notre prochain ou la communauté, c'est Dieu que nous servons. Ainsi, ce que nous faisons aujourd'hui ce n'est pas pour l'avantage de quelqu'un, mais pour l'intérêt de Dieu », a-t-elle dit.

Fiacre Kombo